

MADAGASCAR - Revue de Presse francophone

MARS 2005

SOMMAIRE

POLITIQUE INTERIEURE.....	2
VIE POLITIQUE NATIONALE, SUITES DE LA CRISE DE 2002	2
MISE EN PLACE DES REGIONS ET DES DISTRICTS	9
RELIGIONS, SECTES, RELATIONS EGLISES-ÉTAT.....	10
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, ELECTIONS.....	14
RELATIONS EXTERIEURES, DIPLOMATIE.....	16
VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE	17
EDUCATION.....	17
PROMOTION ET DROITS DE LA FEMME, PROTECTION DES ENFANTS.....	17
MEDIAS, LIBERTE DE LA PRESSE.....	19
LIBERTES PUBLIQUES.....	20
SECURITE FONCIERE, PRISONS, CONVENTION SUR LA TORTURE	21
RENDICATONS SYNDICALES, UNIVERSITAIRES ET MAGISTRATS.....	22
ECONOMIE.....	25
BANQUE MONDIALE, FMI, OMC	25
COOPERATION, BAILLEURS DE FONDS, DETTE EXTERIEURE	26
CRISE DU RIZ.....	29
INTEGRATION REGIONALE (SADC), COMMERCE EXTERIEUR, TOURISME.....	30
INVESTISSEMENTS ETRANGERS, ENTREPRISES FRANCHES, PRIVATISATIONS	31
LUTTE CONTRE LE CHOMAGE ET LA PAUVRETE ET SUJETS DIVERS.....	33
MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE.....	35
SANTE PUBLIQUE, DROGUES, FLEAUX & CALAMITES	36

POLITIQUE INTERIEURE

Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

Présidentielles : en 2006 ou 2007 ? Selon la Constitution, le Président est élu pour 5 ans. Mais à partir de quand ? En effet, si dans certains journaux, on parle de 2007, d'autres avancent 2006. Logiquement, la dernière présidentielle ayant été organisée le 16 décembre 2001, ce serait l'année 2006 qu'il faut retenir mais la période troublée qui a suivi le 1^{er} tour de l'élection jusqu'à la reconnaissance du nouveau pouvoir peut être à l'origine de débats quant à la date du prochain scrutin. (*D'après Tribune du 24/03/05*)

Ravalomanana expulse son garde du corps : il a été reconduit brutalement à nos frontières par un fort détachement d'agents en civil, dirigé par le chef de la sécurité présidentielle. Personne n'avait pressenti une fin aussi précipitée du séjour malgache de JEAN-MARC KOUMBA. On en revient aux hypothèses sur les raisons de la soudaine infortune de ce champion du monde de karaté, devenu le confident de MARC RAVALOMANANA. Selon certains, désireux de passer le week-end pascal en compagnie de sa famille, il aurait refusé l'offre présidentielle de l'accompagner lors des trois jours de vacances aux Seychelles. Une autre supposition met en avant le fait que le karatéka aurait révélé le montant de sa solde mensuelle, ce qui aurait eu le don de semer l'agitation au sein de la garde présidentielle (un montant de 20 000 euros pour chaque garde étranger contre 90 pour les militaires malgaches). La dernière thèse avance que l'organisateur de la « Nuit des arts martiaux » s'était forgé une popularité qui ferait ombre à MARC RAVALOMANANA. Sa compagne malgache n'est autre que la fille de JONAH RANDRIAMBOLOLONA, directeur des Impôts et conseiller fiscal de MARC RAVALOMANANA et de Tiko, qu'il a brutalement limogé en 2003. JEAN-MARC KOUMBA a donc pour beau-père un disgracié du régime qui en connaît très long sur les manigances de Tiko. JEAN-MARC KOUMBA était devenu une figure familière depuis les événements de 2002. Serrant de près MARC RAVALOMANANA dans tous ses déplacements lors de cette période délicate, il apparaissait en arrière-plan dans toutes les photos du candidat. Fils d'un diplomate gabonais en poste à Bonn et d'une Allemande, il avait la nationalité de ses deux parents. JEAN-MARC KOUMBA était le premier garde du corps de chef d'Etat dont le nom fut connu du grand public et a acquis une grande notoriété. A ses côtés, il y avait un Blanc sud-africain, débarqué voici un mois. Lors des dépôts de gerbe du 29 Mars, MARC RAVALOMANANA n'avait plus à ses côtés des gardes étrangers, pour la première fois depuis 2002. (*D'après La Gazette du 30/03/05*)

Le mutisme et l'effacement de JACQUES SYLLA : dépouillé d'une large partie de son pouvoir, en ne s'occupant plus, sur décision du Président, que des volets sociaux, le chef du gouvernement est réduit à faire le service minimum. Il peut faire valoir qu'il n'est en rien responsable de la débâcle économique, car il n'est pas associé à l'élaboration et à la réalisation des projets présidentiels et gouvernementaux. On a le sentiment que JACQUES SYLLA n'est à l'aise que dans la discrétion, alors que sa contribution en matière politique, économique et diplomatique aurait été d'un grand secours pour le régime. Pourtant, fatigué de faire de la figuration, il semble vouloir préparer son plan de carrière... Peut-être qu'il est également las de ce tandem avec M. RAVALOMANANA. Un tandem qui ne peut conduire le pays que dans une impasse. En cas de divorce, JACQUES SYLLA pourrait bénéficier d'une certaine sympathie auprès des milieux d'affaires et des intellectuels. N'est-ce pas lui qui a présenté le projet de loi sur le statut des magistrats que l'Assemblée nationale, sur ordre de MARC RAVALOMANANA n'a pas voulu ratifier ? Limogé de son poste de secrétaire général

du TIM, il est libre et rien ne l'empêche de créer son propre parti. Une éventualité qui mettrait en difficulté et le TIM et l'opposition. (D'après La Gazette du 01/03/05)

Remaniement : la vice-Primature chargée des programmes économiques est supprimée.

Son titulaire, ZAZA RAMANDIMBIARISON, 2^{ème} personnage du gouvernement, est écarté. Un ministère chargé des Travaux Publics et des Transports a été érigé, à la tête duquel est nommé ROLAND RANDRIAMAMPIONONA, diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris et titulaire d'un diplôme de Mathématiques générales et Physique de l'Université de Bordeaux. Tandis que le Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation a été transformé en un ministère chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire dirigé par le même ministre ANGELIN RANDRIANARISOA. Le Chef de l'Etat a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de ZAZA RAMANDIMBIARISON qui sera appelé à d'autres fonctions. MARC RAVALOMANANA a indiqué que "le pays a besoin d'un nouveau souffle ; bon nombre de ministres sont très compétents mais n'ont pas fait preuve de bonne conduite vis-à-vis de la société". (D'après Midi du 18/03/05)

La raison la plus plausible de ce limogeage est purement politique : des ailes auraient prématurément poussé à cet anglican de confession et ancien du parti MFM de MANANDAFY RAKOTONIRINA, gagné par le syndrome d'Iznogood qui veut qu'à un moment ou un autre tout détenteur de pouvoir veuille être calife à la place du calife. Et comme le moment n'est pas encore venu, c'était évidemment signer son arrêt de mort. La seconde hypothèse est que le VPM aurait perdu la confiance de Bretton Woods qui lui avait, en quelque sorte, servi de tremplin. Pour quelle raison ? Soit que sa gestion n'était pas aussi rigoureuse que souhaitée, soit, rejoignant la première hypothèse, qu'il comptait se servir de sa situation privilégiée et de son entretient international pour se voir prématurément à la place de son protecteur. La Banque n'apprécie pas de voir ses partenaires se servir d'elle pour intriguer contre les dirigeants des pays qu'elle soutient. (D'après Les Nouvelles du 19/03/05)

L'éviction du gouvernement du vice-premier ministre, après celle d'autres ministres et de chefs de région, dans les mêmes conditions expéditives, pose le problème de la crédibilité même du pouvoir. Un peu plus de soin et d'attention dans le choix des responsables permettraient sans doute d'éviter ce jeu de massacre permanent. Il serait plus approprié de s'assurer au préalable que l'on a bien trouvé l'homme qu'il faut pour la place qu'il faut. Qui est responsable en cas d'échec : celui qui nomme, désigne et choisit ou celui qui n'a pas la possibilité de refuser ? (D'après Les Nouvelles du 21/03/05)

En tout cas, quand il s'agit d'écarter un de ses proches, le Président emploie l'arme fatale, le limogeage. MARC RAVALOMANANA tire plus vite que son ombre : un tonton flingueur qui n'a pas froid aux yeux et dont le tableau de chasse est plutôt impressionnant. En effet, on ne compte plus ses trophées depuis qu'il est au pouvoir. Personne n'est irremplaçable, sauf lui. Puisque même ZAZA RAMANDIMBIARISON a été viré comme un malpropre, et sans états d'âme, tous les ministres ont tous maintenant la trouille. (D'après La Gazette du 19/03/05)

Majorité présidentielle : le fossé se creuse entre le TIM et l'AVI : plus rien ne sauvera les relations entre ces deux parties de la mouvance présidentielle. SOLOFONANTENAINA RAZOARIMIHAJA a une nouvelle fois accusé le parti de NORBERT LALA RATSIRAHONANA de se trouver derrière la grève des magistrats. Le président du TIM reproche à l'AVI de ne pas soutenir suffisamment le chef d'Etat. Les rumeurs prôtaient au parti de NORBERT LALA RATSIRAHONANA d'exiger 20% des postes ministériels et 20% des chancelleries. "Quand on collabore, il faut collaborer avec bonne foi", n'a cessé de répéter le président national du TIM. Les relations entre le TIM et l'AVI ont commencé à se dégrader lors des élections territoriales, lorsque la majorité a décidé de faire cavalier seul. L'AVI a commencé à tenir un langage d'opposant mais en se défendant d'en être. Le TIM veut en finir avec cette alliance qui n'en est plus une. (D'après Les Nouvelles du 15/03/05)

Conférence du réseau libéral africain en Tanzanie : OLIVIER RAKOTOVAZAHA, membres du bureau du MFM, a assisté à une conférence du réseau libéral africain en Tanzanie, auquel son parti est affilié. Le réseau libéral africain a pour objectif la création d'une Afrique démocratique et libérale. Le seul parti africain qui y soit affilié et qui soit au pouvoir actuellement est celui d'ABDOULAYE WADE, Président du Sénégal. Presque tous les partis affiliés au réseau africain sont dans l'opposition, ce qui démontre la personnalité du président sénégalais. Et de rappeler la grande amitié qui lie ce dernier au président du MFM, MANANDAFY RAKOTONIRINA. Ce dernier aurait ainsi contribué, par ABDOULAYE WADE interposé, à la reconnaissance de Madagascar durant la crise de 2002. Le président du Sénégal était l'un de ceux qui se sont impliqués personnellement pour que Madagascar acquière sa reconnaissance internationale, et il y a réussi. ABDOULAYE WADE jouit de l'amitié inconditionnelle du Président malgache. MANANDAFY reste pour l'instant le conseiller du Président. L'avenir du parti MFM dépend donc de l'impulsion de ce dernier. Suivra-t-il la même voie qu'ABDOULAYE WADE ou prendra-t-il le chemin de l'opposition ? (D'après *Midi du* 26/03/05)

Opposition : Nouvelle stratégie pour le Comité de Réconciliation Nationale (CRN) d'ALBERT ZAFY. Dorénavant, les opposants du CRN entendent agir dans le cadre de la légalité et ne veulent réunir les foules sans avoir au préalable obtenu une autorisation officielle. Le CRN a également mis en sourdine les propos tribalistes, et a tenu un discours national qui devrait rassurer toutes les composantes de la nation. (D'après *La Gazette du* 09/03/05)

Opposition : le RFN rencontre des chancelleries. Depuis quelques semaines, cette formation rencontre discrètement les différentes chancelleries installées à Madagascar. Elle déjà été reçue par les ambassades de France, de Suisse, de Grande Bretagne et de l'Union Européenne et elle espère être reçus par l'ambassadeur des Etats-Unis et de l'Inde. L'objectif de ces rencontres : présenter la nouvelle formation et expliquer ses objectifs. (D'après *Tribune du* 07/03/05)

Les militants du RFN pour renverser le pouvoir : ses dirigeants auront beau déclarer ne pas vouloir renverser le régime, ses partisans ne l'entendent pas ainsi : ils veulent plus qu'établir un diagnostic et qu'émettre des recommandations, la plupart souhaitent carrément un changement à la tête de l'Etat, ce que pour l'instant, officiellement, le RFN ne souhaite pas. "Notre objectif est de parvenir à établir une alternance douce mais pas de renverser le pouvoir", avait déjà annoncé le pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA, président du groupement, dès sa constitution. Aujourd'hui encore, le RFN veut rester à son mot d'ordre initial, "corriger ce qui ne va pas" et ne pas en dévier. (D'après *Les Nouvelles du* 15/03/05)

« **Pas de politique politicienne !** ». Selon CHARLOTTE RAFENOMANJATO, chargée de la communication du RFN, « la politique politicienne n'a pas droit de cité au sein du RFN ». Elle a précisé que « le RFN ne soutiendra aucun candidat à une quelconque élection et quiconque en son sein, voulant briguer un poste électoral, devra démissionner ». (D'après *La Gazette du* 31/03/05)

La concrétisation d'une conférence nationale unique sur la bonne voie : les "adversaires" du régime se multiplient et gagnent en force et en maturité. La conférence nationale unique impliquant le CRN, le RFN, la SPDUN et une vingtaine de partis est sur le point de se réaliser. Les syndicats de fonctionnaires sont unis pour dénoncer le recul de la démocratie et les dérives dictatoriales du régime. La première réunion des trois entités a même vu la participation des "alliés" du régime, MANANDAFY RAKOTONIRINA et NORBERT LALA RATSIRAHONANA. La discrétion est pourtant de mise. Il en est juste sorti que "tous les participants sont convaincus de la nécessité d'une conférence nationale, et d'une seule et unique conférence nationale". Un comité technique commun a été mis en place en vue d'identifier les

thèmes à aborder, le calendrier à adopter et de discuter sur la logistique et la liste des invités. (D'après Les Nouvelles du 17/03/05)

Thèmes de la conférence nationale unique : le consensus est enfin trouvé. La deuxième étape pour la tenue de la conférence nationale unique a été franchie. Les dirigeants et représentants des trois entités impliquées dans l'organisation de cette conférence ont validé les résultats des travaux du comité chargé des préparatifs techniques. Le consensus est enfin trouvé sur les thèmes à débattre. Les débats seront focalisés autour des trois thèmes : réconciliation nationale, bonne gouvernance et démocratie, redressement économique et social. La date de cette conférence sera connue au plus tard le 1er avril. (D'après Tribune du 24/03/05)

L'un des seuls points sur lesquels tous se sont mis d'accord semble être l'avènement prochain d'une alternance douce afin d'éviter le retour cyclique des crises. Le gouvernement de transition et l'amnistie générale réclamés par le CRN feront partie "*des résolutions à prendre plus tard par la conférence, et non par les organisateurs*", précise-t-on. De quoi rassurer les partisans du président de la République, comme le MFM ou l'AVI, qui participent à l'organisation de la conférence. "*Nous ne percevons pas la conférence nationale comme un moyen de soutenir ou de renverser le pouvoir*", explique LAURENT RAMAROSON, son secrétaire général, pour justifier la présence de son parti à la même table que le CRN. "*Mais si c'est le moyen de sortir le pays de la crise dans laquelle il est empêtré, nous sommes partants*", poursuit-il, avant de conclure que dès le lendemain de la première investiture de MARC RAVALOMANANA, le président de son parti, NORBERT LALA RATSIRAHONANA, a déjà proposé la tenue d'un dialogue national. (D'après Les Nouvelles du 24/03/05)

Le SMM ne participera pas à la Conférence nationale unique : le SMM n'intégrera aucun mouvement politique. "*Nous ne participerons pas à la conférence nationale*", a annoncé son président, Désiré RANDRIANARIVELO. "*La conférence nationale est une manifestation à caractère politique et notre statut nous interdit de prendre part à tout mouvement politique* ». Mais plus que l'obligation de réserve des magistrats, la participation active des leaders syndicaux aux manifestations de 2002 aura sans doute laissé un goût amer pour le syndicat qui semble ne plus vouloir rééditer l'expérience. Et si la défection annoncée du SMM est une bonne chose pour la Justice et son indépendance, c'est un appui de taille que les concepteurs de la conférence nationale perdent. (D'après Les Nouvelles du 21/03/05)

Conjoncture sociopolitique : le point de vue de MANANDAFY RAKOTONIRINA. En dépit d'un consensus entre RFN, SPDUN et CRN, la tenue d'une conférence nationale demeure suspendue à la capacité des formations politiques à négocier avec le gouvernement et avec les bailleurs de fonds, et à convaincre l'opinion. Le président du MFM porte un œil critique quant à la démarche adoptée jusqu'à présent pour faire aboutir une conférence nationale qui paraît compromise. Une conférence nécessite des fonds, et ce n'est pas le gouvernement SYLLA, qui a détourné l'idée d'amnistie exprimée en décembre 2003, qui va la financer. Quant aux bailleurs de fonds, ils ne mettront pas la main à la poche du moment que cette conférence n'a pas l'aval de l'Etat. Il faut aussi négocier avec le TIM qui a noyauté le projet d'amnistie politique. Et puis, ajoute-t-il, il faut enfin négocier et avoir l'aval non pas de PIERROT RAJAONARIVELO mais de DIDIER RATSIRAKA qui tient encore les rênes de l'AREMA. Sans compter les velléités et motivations de chacun, tels le Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA qui veut prendre sa revanche au même titre que le Père REMI RALIBERA qui veut un second tour. Pour MANANDAFY, il n'y a que l'amnistie qui soit la plus appropriée. (D'après Tribune du 11/03/05)

Détenus de 2002 - Décès du général BOBA : condamné pour complicité de destructions de ponts lors de la crise de 2002, ce gendarme a écopé 10 ans de prison ferme en 2003. Cet

événement renforce le CRN dans sa démarche exigeant la réconciliation nationale. Le général a été emporté par le diabète. L'on sait qu'il a également été atteint de la goutte, de tension et de rhumatisme, maladies qui se seraient accentuées depuis sa détention. Parmi les détenus de l'affaire 2002, le général BOBA est le troisième officier à trouver la mort après le colonel RANDRIANARISOA et le commandant BOTOMORA. Emprisonné en octobre 2002, il est hospitalisé depuis mai 2003. Après la disparition du général BOBA, il reste encore 46 détenus issus des événements de 2002. Les autres prisonniers ont déjà recouvert la liberté après une série de grâces présidentielles. La mort de ce général remet cette crise sur le tapis. Elle a été amplifiée par la condamnation ces derniers jours à 10 ans de travaux forcés de RAKOTOMALALA HENRI dit RIRIBE, leader de l'association "Zatovo", un groupement pro-Ratsiraka à l'époque de la crise. (D'après L'Express du 25/03/05)

DIDIER RATSIRAKA interpellé : quelques heures après la mort de ce général, ses proches ont reproché à l'Amiral d'ignorer depuis son installation à Paris le sort des détenus politiques de la crise 2002 et constatent que les officiers impliquées dans cette affaire se sentent complètement abandonnés en prison alors qu'ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres du chef des Forces Armées. A noter que l'ancien gouverneur de Toamasina LAHADY SAMUEL et celui de Mahajanga RAZAFINDEHIBE ETIENNE HILAIRE, deux personnalités qui étaient fidèles jusqu'aux dernières minutes à DIDIER RATSIRAKA, se trouvent actuellement dans un état de santé très critique. (D'après Tribune du 26/03/05)

Le point sur la situation judiciaire des affaires 2002 : de prime abord, "il n'y a plus de prévenus ni de détention préventive, concernant le procès 2002 car toutes les affaires y afférentes ont été jugées. Celles-ci sont donc bouclées" s'évertue à préciser ALAIN RAJAONARIVELO, directeur central de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée. Après le dernier procès de RIRI BE, condamné à 10 ans de travaux forcés, sur un total de 347 prévenus, 223 ont été libérés, 74 graciés et 44 condamnés. Six prisonniers sont décédés à l'heure actuelle avec la mort du général BOBA, au Centre hospitalier de Soavinandriana des suites d'une longue maladie et "malgré les soins d'un bonus pater familias, par respect de droits de l'homme". Ces statistiques émanent du haut responsable pénitencier qui réitère également les efforts d'accélération des procès sur ordre du ministre de la Justice. Sur un autre plan, d'autres mesures ont été prises notamment sur la libération conditionnelle pour que les détenus ayant déjà purgé presque la moitié de leurs peines, puissent revenir dans leur région natale, à moins d'un cas de récidive ou de nouvelle condamnation, auquel cas le cumul des peines serait inévitable. Sur un ensemble de 19.000 détenus, on en compte actuellement 2.400 à Antanimora (sur une capacité d'accueil de 800), et 540 sur 200 à Tsiarafy. Enfin, il ne reste plus que 60 % de détention préventive sur les 75 % auparavant. (D'après Les Nouvelles du 25/03/05)

La situation des hommes politiques exilés en France

Présidentielle de 2006 : le retour annoncé de PIERROT RAJAONARIVELO divise. Il rêve d'être le candidat de l'opposition unie. Le secrétaire national de l'AREMA devra déployer les gros moyens et tout son talent pour réaliser son "rêve". Il aura à balayer devant la porte de son parti et convaincre ses propres militants avant de lancer une vaste offensive de charme en direction de l'opposition. "Libéré" de façon provisoire de son procès, le secrétaire national du parti de l'ancien régime s'est montré prêt à endosser l'habit de chef de file de l'opposition unie. "L'opposition ne devra pas tarder à choisir son chef", a-t-il annoncé. Un "message" de PIERROT RAJAONARIVELO aux militants AREMA a été diffusé, préparant le microcosme politique à son "retour imminent". Ce rêve se heurte d'abord au "souhait" du fondateur du parti et ancien Président de la République, l'Amiral RATSIRAKA. Le sénateur RAPHAËL RAKOTOZANDRINDRAINNY a transmis aux militants du parti un message recueilli à Paris selon lequel "il faut d'abord se concentrer sur la consolidation du parti", mis à mal après la crise

de 2002. Parti dans l'Hexagone le mois dernier, le médecin traitant de TANTELY ANDRIANARIVO a rencontré son patient et l'ancien chef de l'Etat et a " oublié " son secrétaire national. Le sénateur LUCIEN ANDRIANIRINA a ajouté " qu'une telle décision devrait émaner du congrès national du parti ". Du côté de l'opposition, la tâche de l'ancien vice-premier ministre reste également ardue. Tout en reconnaissant " l'hétérogénéité de l'opposition ", le député VONINAHITSY JEAN EUGENE a mis un bémol à ce " rêve " puisque " l'opposition, même hétérogène, a toujours existé en l'absence de PIERROT RAJAONARIVELO ". (D'après *L'Express du 01/03/05*)

En exploitant et en misant à fond sur " *un statut de martyr et de victime* ", il se positionne comme le leader naturel du mouvement anti-RAVALOMANANA. Mais ceux qui sont restés au pays, et qui ont eu " *le courage* " de dénoncer les diverses exactions commises par le régime ne l'entendront sans doute pas de cette oreille. En plus des discussions en vue d'une union des forces de l'opposition, l'AREMA doit aussi lutter pour imposer son secrétaire national à la tête de l'alliance. Après le slogan " *tout sauf Ratsiraka* ", l'opposition est bien partie pour un remake avec, dans le rôle du méchant, l'actuel président de la République. " *Tout sauf RAVALOMANANA* " sera le prochain cri de ralliement. De son exil, PIERROT RAJAONARIVELO ne cesse d'appeler à " *l'union contre MARC RAVALOMANANA et contre son régime* " qu'il qualifie de " *nuisible* ". Mais trouver celui qui dirigera cette opposition ne sera pas tâche aisée. Les conflits de leadership ont toujours été le handicap des oppositions successives du pays. (D'après *Les Nouvelles du 01/03/05*)

Double perquisition de la Brigade criminelle chez la femme de PIERROT RAJAONARIVELO 2 jours après son retour au pays : l'épouse de l'ancien vice-PM est « susceptible », selon le Procureur, de se livrer à un trafic de pierres précieuses et de devises, en raison de ses fréquents déplacements à l'étranger. Cette descente policière n'est pas la première, puisque la villa de la famille a déjà été perquisitionnée 4 ou 5 fois. Il se demande si le but inavoué de la perquisition n'était pas en fait de vérifier les rumeurs selon lesquelles, le secrétaire national de l'AREMA serait déjà sur place. (D'après *Midi du 18/03/05*)

La perquisition n'a rien donné. Le comité directeur national de l'AREMA qualifie de « harcèlement politique assorti d'intimidation, de diffamation et de violation des droits et libertés des citoyens, ce que le pouvoir fait subir à PIERROT RAJAONARIVELO et à sa famille ». (D'après *Midi du 19/03/05*)

Les observateurs sont nombreux à estimer qu'en donnant l'impression de harceler PIERROT RAJAONARIVELO, le pouvoir ***ne fait que contribuer à faire monter la cote politique de ce candidat potentiel à l'élection présidentielle***, la compassion pour les persécutés constituant le soubassement du comportement politique des Malgaches. (D'après *Les Nouvelles du 19/03/05*)

Membre actif d'une organisation de défense des droits humains, l'un des avocats, Me MARIA RAHARINARIVONIRINA, a mis l'accent sur le ***non respect des droits de l'homme dans toute cette affaire de perquisitions et de harcèlement***. « Le code de procédures pénales ne permet aucune perquisition tant que la personne visée n'est pas inculpée, prise en flagrant délit, fortement suspectée ou soupçonnée », a-t-elle martelé. L'autre avocat, Me WILLY RAZAFINJATOVO n'a pas hésité à affirmer que la famille de PIERROT RAJAONARIVELO fait en ce moment l'objet de terrorisme intellectuel. (D'après *Tribune du 23/03/05*)

N'étant pas insensible à une telle ***opération politico-médiatique*** savamment orchestrée par Mme RENEE RAJAONARIVELO et ses deux avocats, le parti présidentiel manifeste de l'inquiétude quant à cette place qu'occupe désormais le secrétaire général de l'AREMA dans les débats. Une intrusion qui n'est guère appréciée en haut lieu. Un responsable du TIM s'interroge même sur l'utilité de ces perquisitions. (D'après *La Gazette du 24/03/05*)

Indifférence de l'AREMA : divers groupements ont dénoncé les tracasseries dirigées contre RENEE RAJAONARIVELO, mais on s'étonne du mutisme et de l'indifférence de l'AREMA. On chuchote que le bureau dirigeant de l'AREMA est divisé face à l'échéance de 2006. De plus en plus de ténors penseraient que l'amiral DIDIER RATSIRAKA est toujours le candidat AREMA le plus apte à l'emporter en cas d'élection présidentielle. (D'après La Gazette du 21/03/05)

Pour NDREMANJARY, du CRN, les perquisitions chez les RAJAONARIVELO ne sont que des diversions. Pour lui, les autorités, en donnant un caractère spectaculaire aux deux perquisitions, auxquelles avaient assisté de bout en bout les journalistes, visaient un double objectif : torpiller le début de rapprochement entre les organisations de l'opposition comme le CRN et le SPDUN et détourner l'attention des Malgaches des mille et une difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les fouilles du domicile et des bureaux de RENEE RAJAONARIVELO ont été effectuées en réaction à la déclaration de candidature de PIERROT RAJAONARIVELO, selon ce dirigeant du CRN qui a suggéré que les dirigeants au pouvoir prouvent leur force en laissant le secrétaire national de l'AREMA, en exil forcé en France, retourner au pays pour se mesurer avec MARC RAVALOMANANA à la prochaine présidentielle ". (D'après Les Nouvelles du 25/03/05)

L'AREMA confirme la candidature annoncée de PIERROT RAJAONARIVELO aux présidentielles et n'a pas attendu que la date officielle des prochaines élections soit fixée pour désigner son candidat. N'en déplaise aux partisans de l'Amiral qui soutiennent que "conformément au statut", le candidat doit être désigné par le congrès, ou du moins le conseil national du parti, les dirigeants locaux ont arrêté leur choix. L'annonce et la sollicitation de la candidature intervenant deux ans avant les échéances constitutionnelles prévues, BENJAMIN VAOVAO, également président du groupe parlementaire de l'AREMA au Sénat, précise que "le parti doit se tenir prêt pour des élections qui peuvent avoir lieu même dans trois ou six mois". Cette démarche s'inscrit dans la logique des élections présidentielles anticipées qu'il a réclamées au sein du CRN. (D'après Les Nouvelles du 21/03/05)

SYLLA évoque une tentative de déstabilisation : le gouvernement a révélé l'existence d'une "manœuvre de déstabilisation ". Il a attendu l'occasion de la commémoration de l'insurrection du 29 mars 1947 pour faire cette révélation. Le premier ministre a fait allusion aux perquisitions chez l'épouse du secrétaire national de l'AREMA. Cette déstabilisation est fomentée de l'intérieur et de l'extérieur, a souligné le Premier Ministre, qui a fait savoir qu'il y aura encore d'autres perquisitions si le besoin se fait sentir et que les coupables seront punis. L'on ne sait pas si les grèves en cours sont considérées comme des manœuvres de déstabilisation. Le 4 mars, JACQUES SYLLA a déjà évoqué l'existence d'une velléité de prise de pouvoir de façon indirecte," derrière les grèves des magistrats et surtout des enseignants-chercheurs. Les menaces proférées par les partisans de l'ancien vice-premier ministre de porter l'affaire PIERROT RAJAONARIVELO devant les instances internationales de défense de droit de l'homme ne semblent pas faire ciller le gouvernement. (D'après L'Express et Les Nouvelles du 31/03/05)

Libre opinion : L'ancien vice-premier ministre P. RAJAONARIVELO obtient de larges facilités pour son séjour dans l'Hexagone. La France est très attentive et généreuse à son endroit et pour la préparation de son retour en particulier. L'influence du président CHIRAC aurait été pour quelque chose dans le verdict de la Cour de cassation le concernant. Que la France soit plutôt plus proche de P. RAJAONARIVELO que de RAVALOMANANA n'est un secret pour personne. Mais elle pratique le double jeu : elle soutient à la fois les rebelles et le régime en place. Le passage de RAVALOMANANA au pouvoir arrange plutôt les affaires de P. RAJAONARIVELO. En effet, à lui seul, il aurait eu beaucoup de mal à éliminer de la direction

de l'AREMA les apparachicks ratsirakistes. En second lieu, les bailleurs de fonds n'auraient jamais accepté d'accorder le point d'achèvement avec l'effacement des dettes à une équipe de l'ancien régime réputé pour sa corruption et son népotisme. A lui seul, malgré sa richesse et les sommes dites "détournées", PIERROT RAJAONARIVELO n'aurait pas pu déverser les milliards qui ont financé les diverses actions subversives ces trois dernières années. Il y a une puissance "amie" derrière et les citoyens le savent. (D'après L'Express du 05/03/05)

Train de vie des exilés en France : plusieurs partisans de l'Amiral auraient acheté des villas luxueuses ou des appartements dans des quartiers chics de grandes villes françaises. L'ancien premier ministre TANTELY ANDRIANARIVO vient d'acquérir une belle villa à Tours, l'ancien ministre du Tourisme BLANDIN RAZAFIMANJATO est à Versailles, l'ancien ministre de l'Intérieur, JEAN-JACQUES RASOLONDRAIBE a sa résidence privée dans la banlieue de Paris et la fille de l'ancien chef de l'Etat SOPHIE RATSIRAKA vient d'acquérir un appartement à Neuilly... Bref, une partie des Ratsirakistes ont pu, grâce à leur fortune, acheter des belles demeures. Une réussite exemplaire en un temps record ! Le train de vie de ces anciens maîtres du pays a surpris plus d'uns, notamment la diaspora malgache. La justice française ne tolère pas l'enrichissement illicite ou l'argent d'origine douteuse mais ils ne sont pas inquiétés. (D'après Tribune du 07/03/05)

Actions de la diaspora malgache en France

Assidu-Madagascar, groupement de cadres et intellectuels malgaches de France, réagit face à ce qu'il appelle « la destruction de la nation malgache ». Il invite toutes les forces vives de l'île à unir leurs efforts pour affronter « la machine destructrice du régime RAVALOMANANA ». Il les encourage à mettre de côté leurs divergences et à se pour sauver la nation de la catastrophe qui la menace. Assidu soutient par ailleurs les efforts déployés par l'ancien vice-Premier ministre PIERROT RAJAONARIVELO pour fédérer toutes les forces vives de l'île et condamne l'acharnement judiciaire dont sont victimes les journalistes. Il dénonce d'autre part les mesures visant à suspendre la rémunération des magistrats et enseignant. (D'après La Gazette du 07/03/05)

Manifestation de la diaspora malgache à Paris contre le régime de RAVALOMANANA
L'Assidu Madagascar en est l'organisateur. Six principaux thèmes au programme de ce meeting du 2 avril : « contre la violation des droits de l'homme ; contre la violation des principes démocratiques ; pour les droits des médias ; contre le triomphe de l'Etat de non droit ; contre l'incompétence des gouvernants ; contre la dictature rampante du régime de MARC RAVALOMANANA ; contre l'obscurantisme intellectuel, véhiculé par le « croyez tout simplement ». (D'après La Gazette du 31/03/05)

Signalons que les Malgaches de France ont manifesté massivement à Paris pour soutenir le candidat RAVALOMANANA lors de la crise de 2002. (D'après La Gazette du 21/03/05)

Dur-Madagascar dénonce la « dérive dictatoriale du régime RAVALOMANANA ». Elle cite notamment les perquisitions opérées au domicile de l'épouse de l'ancien vice-Premier ministre et qualifie de « terrorisme d'Etat » le harcèlement dirigé contre les opposants. Dur-Madagascar évoque par ailleurs les Malgaches de France qui « vivent douloureusement le profond traumatisme infligé à leur pays, et qui, accrochés aux journaux, télévisions, radios et Internet sont à l'affût de toute information venant de l'île ». L'association souhaite la fin du harcèlement et lance à ce sujet un appel à la communauté internationale. (D'après La Gazette du 21/03/05)

Mise en place des régions et des districts

Remplacement de 6 Chefs de région : la période d'essai de 6 mois impartie aux Chefs de région est écoulée, et le Conseil des Ministres du 15 mars 2005 a tranché. 6 nouveaux chefs de

régions ont été nommés. Aucun appel à candidature n'a eu lieu, contrairement à l'opération initiale. A noter que les régions n'ont pas encore de budget non seulement pour financer leurs projets, mais aussi pour leur fonctionnement. (D'après Tribune du 16/03/05)

Le président de la République a reçu avec le Directeur des opérations de la Banque Mondiale pour Madagascar, JAMES BOND, les 6 nouveaux chefs de région qui sont pour la plupart des ingénieurs en sciences agronomiques ; ils ont été mis au courant du contexte dans lequel ils doivent évoluer. (D'après Midi du 17/03/05)

On avait remarqué ces derniers temps une hâte à présenter un plan régional de développement de la part de quelques-uns d'entre eux qui n'avaient pas convaincu le Chef de l'Etat ou les entités chargées d'évaluer les «leaders du développement », comme on qualifie les Chefs de région. (D'après Midi du 01/03/05).

Ces pratiques expéditives suscitent bien des commentaires mais voilà des années que la notion de sanction est totalement parmi les hauts responsables de l'administration qui ont trop souvent donné l'exemple d'incompétence, de corruption et de médiocrité, sans que l'Etat ne réagisse. (D'après Les Nouvelles du 17/03/05)

La nomination des chefs de district hypothéquée par les interventions des parlementaires : se comportant pour la plupart en véritables potentats dans leur circonscription, les parlementaires risquent de bouleverser le schéma de nomination des chefs de district. Pis, les informations faisant état d'interventions intempestives de députés, et de sénateurs, dans la nomination des chefs de district et de leurs adjoints sont de nature à nourrir les craintes sur l'altération de l'esprit de cette réforme conçue pour préserver la neutralité politique de l'administration. L'immixtion trop grossière des élus dans les affaires de l'Exécutif aura aussi pour conséquence une difficile cohabitation avec les chefs de région. (D'après Les Nouvelles du 30/03/05)

La liste des Chefs de district mis à la disposition des Chefs de région est publiée : Le ministère de l'Intérieur soumet aux Chefs de région une liste de 110 personnalités susceptibles d'occuper le poste de Chef de district et autant pour celui d'adjoint chargé de l'administration générale et territoriale. Le chef de région nomme ces derniers par arrêté régional. (D'après L'Express du 31/03/05)

Religions, sectes, relations Eglises-Etat

La religion, ultime repère et le point d'ancrage des Malgaches, qui sont tiraillés entre les églises structurées et les associations culturelles qui foisonnent. La prédominance des 4 églises dominantes qui composent le FFKM serait à l'origine de la guerre de religion engagée par les associations culturelles, dont certaines ont entretenu dans le passé des relations avec l'Amiral (par exemple l'église « Apokalypsy » du pasteur Mailhol qui prétend compter 135 « églises » à travers le pays). Une ordonnance de 1962 n'accorde pas les mêmes droits aux églises structurées et aux associations culturelles. Les églises protestantes du FFKM et l'église catholique jouissent d'un régime de faveur. (D'après Midi du 14/03/05)

MARC RAVALOMANANA : déclaration de guerre contre les musulmans. Prenant la parole lors d'un culte œcuménique tenu à l'occasion de la célébration de la révolte du 29 mars 1947, le Président a suscité des réactions négatives de la part des musulmans et des athées en prônant l'instauration d'une société basée sur le christianisme. Pour les musulmans qui constituent 25 % du peuple malgache (il y a même des régions islamisées à Madagascar), c'est une déclaration de guerre. "Ce régime nous a déjà exclu et continue encore de nous exclure, nous qui ne sommes pas des chrétiens mais des croyants", se plaignent-ils. Les athées constatent que cette déclaration met en danger la liberté de conscience garantie par la Constitution. Les constitutionnalistes rappellent l'article 1 de la loi fondamentale qui stipule : "Le peuple

malgache constitue une Nation organisée en Etat souverain et laïc ». Selon le général DESIRE RAMAKAVELO, la théocratie n'est pas mauvaise dans la mesure où il n'est pas mal que tous les Malgaches deviennent chrétiens. Cependant, il souligne qu'on ne peut pas décréter cette théocratie car au nom du respect de la liberté de conscience et même des droits de l'homme, on ne peut pas contraindre qui que ce soit à adhérer à une religion. Les chrétiens ne représentent actuellement que 52 % du peuple malgache. (D'après Tribune du 30/03/05)

Théocratie : attention danger ! Pour en savoir un peu plus sur les projets présidentiels, pour déceler la vraie politique du régime, il faudrait peut-être fréquenter assidûment les églises et temples, là où MARC RAVALOMANANA est invité à prêcher la bonne parole. Sa déclaration du 29 mars lors d'un culte oecuménique a de quoi surprendre : « Il n'y a pas seulement la démocratie qui compte, mais aussi et surtout la théocratie, car il est important de croire en Dieu. Nous ne sommes que des instruments, puisque tout appartient à Dieu... ». Théocratie, un terme que le pouvoir a, de manière subtile et sournoise, appliqué. Quand la situation sociale et économique va mal, le chef de l'Etat n'a-t-il trouvé mieux que de faire appel à Dieu ? Dans tous les cas, démocratie et théocratie ne peuvent aller de pair. La théocratie est un régime politique où la souveraineté est entre les mains d'un dictateur qui exerce son pouvoir au nom de Dieu. L'Iran est un exemple de théocratie. A Madagascar, va-t-on également verser dans ce genre d'intégrisme ? MARC RAVALOMANANA ne devrait pas s'adonner à cette solution de facilité qui consiste à confier à Dieu le destin de l'île. Qu'il sache que notre devenir dépend uniquement de nous. (D'après La Gazette du 30/03/05)

La théocratie ? Quelle idée ! L'intéressé aurait-il pensé démocratie chrétienne que l'effet de surprise aurait été le même. En cette période de fortes poussées intégristes dans le monde, il est mal vu, dans une démocratie, de se réclamer d'une étiquette confessionnelle, au nom de la laïcité. A l'heure de la chasse aux associations culturelles non conventionnelles et de la mise en place du très controversé partenariat Eglise-Etat, quel besoin de remuer davantage le couteau dans la plaie d'une laïcité déjà sérieusement meurtrie ? Entre le "développement rapide et durable", les concours agricoles et les salaires faramineux des ministres pour les soustraire à la tentation de la corruption, la théocratie n'est que la dernière formule en date à s'ajouter à la longue liste des formules biscornues et piètres destinées à créer l'illusion de la marche vers le développement. (D'après L'Express du 31/03/05)

Un tel appel désespéré de M. RAVALOMANANA à Dieu n'est-il pas un signe de faiblesse ? Il accrédite une certaine thèse selon laquelle le pouvoir est aujourd'hui désemparé, à court d'idées, et ne sait plus sur quel pied danser ni à quel saint se vouer pour résoudre nos problèmes. En vérité, MARC RAVALOMANANA se veut le propagateur, voire un des gardiens idéologiques, de la politique néo-conservatrice relevée, depuis quelques temps, dans l'entourage immédiat du président GEORGE W. BUSH, et dans cette Amérique profonde et puritaine. (D'après La Gazette du 31/03/05)

CHARLOTTE RAFENOMANJATO, écrivaine et farouche partisane de MARC RAVALOMANANA, millésime 2002, est scandalisée par les propos du président de la République. Elle s'est demandé pourquoi les hommes d'Eglise dont le Président sait s'entourer n'ont pas réagi à de tels propos. (D'après Les Nouvelles du 31/03/05)

La FJKM sollicite l'Etat et les bailleurs de fonds pour la formation de ses hauts responsables : elle souhaite renforcer les capacités des hommes et femmes d'églises protestantes dans les travaux de développement, par l'intermédiaire des paroisses. La Banque mondiale a reconnu l'efficacité du partenariat Eglises/Etat. L'intégration directe dans les zones rurales des responsables d'église semble plus efficace que celle des fonctionnaires de l'Administration, des bailleurs ou de l'Etat. Le représentant de la Banque a promis de contribuer à l'organisation de ces réunions. (D'après Midi du 26/03/05)

Religion et politique : débandade et règlements de compte. L'espoir de jours meilleurs s'éloigne du fait du comportement de ceux-là mêmes qui ont exhorté la population à engager la foi chrétienne sur la voie de la politique. La vie meilleure apparaît comme une vue de l'esprit autant qu'une farce et une démagogie, car le pays s'enfoncé dans la pauvreté et le sous-développement. Dans cette débandade généralisée, seule l'église catholique semble à l'abri des règlements de comptes, qui se font de plus en plus sur la place publique et devant les tribunaux. Les guerres intestines entre églises sont devenues monnaie courante et les motivations financières n'y sont pas étrangères. La discorde s'engouffre dans les brèches d'une foi qui vacille du fait des comportements de ceux qui prêchent la bonne parole. En 2002, les avis des observateurs étaient mitigés lorsque la foi chrétienne avait été savamment utilisée à des fins politiques. Les uns y ont décelé un retour aux valeurs chrétiennes. D'autres y ont vu un réel danger de fanatisme et d'intégrisme religieux. D'autres encore l'ont considérée comme une manœuvre machiavélique pour parvenir au pouvoir. *(D'après Matvonline du 15/03/05)*

L'EURD "prie pour le pays" mais en réalité défie l'Etat : une messe pour "bénir" le pays a été célébrée par l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu (EURD). Mais, l'objectif principal était de défier l'Etat pour qu'il révisé le décret d'interdiction. Le ministère de l'Intérieur a été invité à cette manifestation, mais il n'a pas été représenté. Il ne veut plus revenir sur sa décision d'avoir fermé l'EURD sur tout le territoire et d'avoir expulsé tous les pasteurs étrangers de cette secte pour des raisons de sécurité et d'ordre public. Les sectaires "intégristes" ont déclaré qu'ils rejettent cette décision gouvernementale et poursuivront leurs activités religieuses. *(D'après Les Nouvelles 28/02/05)*

Fermeture effective de l'EURD : la décision du ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative de fermer cette église est enfin effective, après de nombreuses tergiversations. Les chefs des 22 régions sont chargés de procéder à l'exécution de cet arrêté dans leurs circonscriptions respectives. *(D'après L'Express du 11/03/05)*

Trois pasteurs, deux Sud-africains et un Ivoirien ont été arrêtés et seront expulsés. 35 responsables de cette église sont concernés par l'annulation des visas de séjour mais seules 11 personnes sont rentrées dans leurs pays d'origine. Les 21 pasteurs qui n'ont pas encore été arrêtés sont toujours à Madagascar. 13 d'entre eux sont à Tana et les autres en provinces. *(D'après Midi du 18/03/05)*

Fermeture de l'église Acte des Apôtres de Mahajanga : un député TIM s'y oppose... La fermeture a été décidée par le ministère de l'Intérieur suite à une plainte déposée par des riverains mais elle a rouvert ses portes à la suite d'une intervention de M. SOALAHY, député TIM et vice-président de l'Assemblée nationale. Une perquisition avait permis de constater la présence de gris-gris, d'une somme d'argent conséquente et d'un lot important de slips pour femmes. De l'avis de la population, l'acte ayant conduit à la fermeture de l'EURD est mineur par rapport à celui de l'Acte des Apôtres, qui est suspectée d'atteinte aux bonnes mœurs. *(D'après La Gazette du 15/03/05)*

Ile de la Réunion : un pasteur FJKM limogé. Les fidèles des 3 paroisses de l'église protestante de La Réunion sont scandalisés par le limogeage de leur pasteur. Ce dernier est très apprécié mais le bureau FJKM de Madagascar, dont le vice-président n'est autre que MARC RAVALOMANANA, a décidé de le remplacer par une femme. Un limogeage sans motif ni préavis. Le pasteur a fait l'objet de diverses tracasseries venant du bureau central du FJKM. *(D'après La Gazette du 22/03/05)*

La décision d'imposer un ministre du culte sans qu'il y ait eu demande exprimée par les communicants va à l'encontre de tous les principes établis au sein de cette Eglise. In fine, les fidèles demandent le *respect du principe constitutionnel de la séparation de l'Eglise et de*

l'Etat. (D'après Tribune du 23/03/05)

Ce tumulte découle du flou dans les nominations et les destitutions qui caractérisent les institutions placées sous la houlette de MARC RAVALOMANANA. Les textes s'y rapportant sont soit inexistant, soit imprécis, soit enfin non respectés. Il en va de même dans l'Eglise FJKM où les affectations sont faites sans consulter les fidèles. Ce sont des retraits brusques de pasteurs qui ont conduit à de graves dissidences dans l'Eglise FJKM et à la formation de sectes. En manipulant les élections à la tête de la FJKM, comme il l'a fait l'année, le chef de l'Etat a fortement contribué au discrédit du siège FJKM. **Les affectations émanant de cette instance sont souvent contestées car apparemment, décidées selon des critères non religieux...** L'histoire retiendra que la présence du Président de la République à la tête de la FJKM a entraîné l'effritement rapide de cette Eglise. En 2002, en effet, la communauté malgache de La Réunion s'était massivement investie dans la lutte pour le triomphe de MARC RAVALOMANANA, mais les Malgaches de La Réunion sont de plus en plus consternés par l'évolution de la situation et ceux qui l'ont soutenu alors manifestent actuellement des gestes de dépit et de désappointement. *(D'après La Gazette du 23/03/05)*

Les pasteurs FJKM en conclave, avec pour ordre du jour principal « Amélioration du prêche de l'Evangile ». Ce subit réveil de la FJKM ne peut laisser insensible l'opinion. Le thème retenu tombe à pic, eu égard à la dégradation des mentalités et à la recrudescence des délits qui minent ces derniers temps le vécu quotidien de tout un chacun. Par ailleurs, ce rendez-vous médiatique permettra aux ténors de la FJKM de s'expliquer sur le cours scandaleux que prend l'éviction du pasteur de Saint-Denis qui a nécessité l'intervention de la police réunionnaise. Les détracteurs du régime voient en cette grande mobilisation le déroulement de la machine électorale visant à offrir un second mandat à MARC RAVALOMANANA. On compte actuellement près de 5 000 paroisses protestantes sur le territoire national, et près de 3.500.000 fidèles. *(D'après La Gazette du 22/03/05).*

L'AREMA amorce un virage confessionnel : à la surprise générale, le dernier rassemblement de l'AREMA Tana a été accompagné d'un culte, de prières et de lectures de la bible. Le message du secrétaire national du parti, PIERROT RAJAONARIVELO, enregistré sur cassette, contenait la déclaration suivante : "Moi, je crois en Jésus-Christ qui a offert son sang pour assurer notre salut... ". Jusqu'ici, l'AREMA avait toujours gardé ses distances vis-à-vis des Eglises. Lors de la crise de 1991 d'ailleurs, pour contrebalancer l'influence des Eglises du FFKM auprès des militants des Forces Vives, son fondateur, DIDIER RATSIRAKA a pris parti pour les chefs de cultes traditionnels et animistes. L'amiral n'est pas un pratiquant assidu du catholicisme qui est la religion de sa famille. Ce soudain regain de ferveur chrétienne a un côté artificiel qui fait penser à de l'opportunisme. Est-ce pour sacrifier à une mode lancée par MARC RAVALOMANANA depuis son accession au pouvoir ? Est-ce pour combattre l'actuel régime sur son terrain favori ? Ou pour recruter de nouveaux militants parmi les chrétiens déçus par le régime ? *(D'après La Gazette du 03/03/05)*

Prier pour éviter la hausse du prix des carburants : « Pâques est synonyme de sauvetage puisque Jésus Christ a accepté de mourir pour nous sauver. Et avec la semaine sainte qui débute ce jour, il est plus que jamais nécessaire de prier pour que Dieu agisse afin de nous éviter la mauvaise surprise d'une hausse des prix du carburant. En effet, avec le contexte international actuel en matière de prix du pétrole brut, une hausse des prix à la pompe à Madagascar est de plus en plus envisagée ». *(Midi du 21/03/05)*

Lutte contre la corruption, élections

La bataille de la corruption est loin d'être gagnée : Madagascar n'est plus classée parmi les pays les plus corrompus, dans la mesure où l'Indice de perception de la corruption (IPC), mesuré par l'agence Transparency International reflète une légère amélioration. Mais la bataille est loin d'être gagnée. La dernière enquête de cette agence classe Madagascar à la 82ème place sur 146 pays, avec un indice de perception de la corruption de 3,1 sur 10, contre 1,7 sur 10 en 2002." D'ici dix ans, nous essayons d'atteindre un indice de 7,0 au minimum, soit une réduction de la corruption de l'ordre de 50 % ", a-t-on appris auprès du BIANCO. La bataille se heurte à *l'esprit de corps au sein des administrations*, ou encore à *la peur des citoyens* qui rend difficiles les enquêtes. Plus l'investigation avance, moins les témoins s'expriment dans la mesure où ils sont facilement intimidés. La justice, la gendarmerie, la police, les impôts, le Trésor, le service des Domaines, l'éducation et la santé sont autant de secteurs fortement touchés par la corruption. Les procédures judiciaires au niveau des tribunaux se sont révélées particulièrement sujettes à corruption et focalisent la majeure partie des doléances reçues au Bianco. (D'après L'Express du 21/03/05)

Les boîtes à doléances du BIANCO opérationnelles à Mahajanga : deux semaines après leur remise officielle aux PDS et aux Chefs de région, les 2 boîtes à doléances sont en service à Mahajanga. Le Chef de région, MAX OLIVIER RAKOTOMALALA, le maire NAIVO RAHAMEFY, le procureur et un membre issu de la société civile, sœur MARIETTE, forment le comité de gestion. Les doléances déposées seront adressées chaque mois au BIANCO. Le maire a rappelé que l'ouverture de la boîte se fera en présence des journalistes et dans la transparence. Seul le directeur général du BIANCO est habilité à décacheter les enveloppes et à lire les doléances. (D'après Les Nouvelles du 01/03/05)

Le plus grand établissement hospitalier de l'île lutte contre la corruption : diminuer le taux de corruption à l'hôpital. Tel est le sens de la convention signée entre le BIANCO et l'hôpital Ravoahangy Andrianavalona. "Nous devons admettre que la corruption existe", affirme RAZAFIMANDIMBY RICHARD, directeur administratif de cet établissement. "Non qu'il soit le plus corrompu, s'en défend-il, mais cet hôpital est une vitrine puisqu'il est le plus grand centre de santé à Madagascar". Le BIANCO entamera son programme par l'éducation et la prévention. (D'après L'Express du 25/03/05)

Concours administratifs : comment prévenir la corruption ? La corruption était omniprésente ces dernières années dans les concours administratifs, notamment pour entrer à l'école nationale de l'administration, à la douane, à l'école nationale de la magistrature, à l'école nationale supérieure de la police. Le BIANCO et le ministère de la Fonction publique, avec l'appui du PNUD, ont organisé une session à l'attention des directeurs du recrutement des ministères, instituts et grandes écoles. Quatre axes de progrès ont été définis : la sécurisation des sujets, l'anonymat des candidats et des copies, l'utilisation des Ntic pour assurer la fiabilité du système et des résultats et l'assistance à la délibération. Les copies feront l'objet d'une double correction. (D'après La Gazette du 04/03/05)

Les difficultés de la lutte contre la corruption : le BIANCO et le CSLC se mobilisent. Le second poursuit ses contacts avec différents organes administratifs et va aborder la corruption en période électorale. Quant au premier, à part la programmation de séances d'explications aux journalistes de la loi de 2004 sur la lutte contre la corruption, il organise, en collaboration avec le ministre de la Fonction publique, des actions visant la transparence des concours administratifs. Mais en réalité, le régime a du mal à concrétiser cette lutte. Le courage fait défaut aux entités concernées pour ouvrir de sérieuses enquêtes sur des marchés

publics du BTP de plusieurs centaines de millions d'Ar. A Toliara, le président du mouvement militant contre la corruption (Tamako) a été interpellé sur une simple convocation verbale d'un policier. On a senti qu'il s'agissait d'une intimidation à son endroit, Tamako, étant très actif localement, notamment en dénonçant publiquement un dysfonctionnement dans la distribution du riz et une détention irrégulière d'armes et de munitions. (D'après *La Gazette du 04/03/05*)

Le BIANCO ne peut s'en prendre aux « intouchables » : RICHARD RAZAKAVONISON, SG du SMM, milite pour une mise en place rapide de la Haute Cour de Justice qui est seule en mesure d'avoir prise sur les dérives des hommes au pouvoir : « La Haute Cour de Justice permettra d'avoir à la barre non plus du menu fretin que l'on peut voir à travers les opérations menées par BIANCO mais surtout les gros poissons (hommes au pouvoir ou autres) qualifiés, à tort ou à raison, de clan des intouchables ». (D'après *Midi du 07/03/05*)

Les lacunes du code électoral mises à nu : le Conseil national électoral (CNE), avec une commission composée d'acteurs du processus électoral a validé l'annotation du code électoral, financée par l'UE. Depuis les années 80, débats et confusions ont toujours suivi les élections. La dernière présidentielle n'y a pas échappé. 80% des bureaux de vote n'ont pas l'électricité et 5% seulement sont informatisés. 90% des listes électorales sont encore tapées à la machine à écrire. La situation est aggravée par la précarité des moyens de communication à laquelle s'ajoute l'absence de moyens matériels. L'actuelle législation électorale a toujours suscité des interprétations diverses et la méfiance des partis politiques. *Le débat tourne toujours autour du toilettage ou de la substitution du texte en vigueur.* Juste avant les élections législatives de 2003, JACQUES SYLLA a annoncé à l'Assemblée nationale un toilettage du code actuel. Une initiative alors bien accueillie par les députés après la crise que venaient de vivre les Malgaches, mais cette annonce n'a pas été suivie d'effet. Dans les années 90, le FFKM et le parti AVI ont également proposé leur texte. Malgré l'approbation des autres partis politiques, ces initiatives ont été vouées à l'échec face à l'avis défavorable des députés. Pendant longtemps, ce projet de code électoral du FFKM a servi de référence aux partis politiques de l'opposition comme substitut crédible au texte de l'époque. Depuis peu, l'AVI est revenu à la charge en insistant sur la nécessité de changer ce texte. Une position analogue à celle de la SPDUN qui trouve dans ce code la "source des maux actuels". (D'après *L'Express du 02/03/05*)

Des membres du CNE en mission au Mali et en Italie via France. Il s'agit du deuxième voyage des membres de cette entité, dans le cadre des échanges d'expérience en vue du changement du CNE en Commission Nationale Electorale indépendante, et ce avec l'appui de l'UE. Toutefois, JAMES RAMAROSAONA, journaliste membre du CNE regrette l'attitude du gouvernement qui répète les erreurs de l'ancien régime. Il n'a pas caché "l'incompréhension de l'attitude gouvernementale qui traîne pour débloquer des crédits pour le bon fonctionnement du CNE, notamment en cette période de supervision des listes électorales". Le retard de dotation de financement pour la gestion de CNE est une pratique de l'ancien régime. (D'après *Tribune du 05/03/05*)

Le Mali est actuellement cité en exemple parmi les pays où le processus de démocratisation prend véritablement corps. « Les échos des élections générales des années 1992, 1997 et 2002 attestent parfaitement cette opinion internationale », a indiqué M. RANDREZASON. (D'après *AngolaPress du 14/03/05*)

Bonne gouvernance et lutte contre la corruption : Madagascar pris comme modèle !

En collaboration avec la Banque Mondiale, les trois entités responsables de la lutte contre la corruption ont organisé une vidéo-conférence avec des pays africains francophones, tels que le Cameroun, le Burundi, le Rwanda et le Tchad. Madagascar figure parmi les pays qui ont

signé les deux conventions des Nations Unies et de l'Union Africaine : lutte contre la corruption et prévention de la corruption. L'ONU attend encore trente ratifications avant leur mise en application. Madagascar est pris comme modèle, du moins dans les pays africains francophones. (D'après Tribune du 31/03/05)

Le général SOJA rappelle aux maires la législation électorale : le ministre de l'Intérieur et de la Réforme administrative a exhorté les autorités administratives à exiger des maires le strict respect de la loi en matière de révision des listes électorales. Cette invitation, valable pour les 22 chefs de région, fait suite à des informations faisant état de cas de refus de certains maires de donner instruction aux chefs de Fokontany de procéder au recensement des électeurs, dans le cadre de la révision annuelle des listes électorales. D'autres maires auraient pris la malheureuse initiative d'effectuer la refonte des listes, au lieu de la révision prescrite par le code électoral. (D'après Les Nouvelles du 23/03/05)

Appui au CNE : la formation des BLE en marche. Une série de formations à l'endroit des membres des bureaux locaux électoraux (BLE) a lieu dans les 22 chefs - lieux de région. Il s'agit là d'un des volets entrepris dans le cadre du renforcement des capacités du Conseil National Electoral, objet d'une convention entre le gouvernement malgache et l'Union européenne. L'objectif est de renforcer la capacité d'intervention des BLE, antennes du CNE en matière de supervision des listes électorales pour accroître leur fiabilité et mettre en confiance les citoyens quant à la sincérité du vote. (D'après La Gazette du 24/03/05)

Élections - L'expérience démocratique malgache partagée en Haïti. Sous la houlette de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), NORBERT LALA RATSIRAHONANA a pour mission d' "accompagner Haïti sur le chemin du retour à une vie politique apaisée". L'ancien magistrat a évoqué la transition démocratique à Madagascar, lors d'un colloque organisé par l'OIF. "La consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, et le respect authentique des droits de l'Homme sont des nécessités vitales pour Haïti". L'intervention de personnalités malgaches pour un tel partage n'est pas une nouveauté. Plusieurs pays africains dont le Bénin ou le Mali, en ont déjà bénéficié. Ironie du sort, les politiciens malgaches ne cessent de réclamer "une amélioration de l'environnement politique" au pays, provoquant le courroux du Président de la République après son retour de Paris où il avait reçu le Prix Louise Michèle. (D'après L'Express du 25/03/05)

RELATIONS EXTERIEURES, DIPLOMATIE

Les Chinois à Madagascar soutiennent fermement la loi chinoise anti-sécession adoptée à Beijing lors de la 3ème session de la 10ème Assemblée populaire nationale de Chine. Ils ont exprimé cette position lors d'une réunion conjointe tenue par L'Association chinoise de Madagascar pour la réunification pacifique de la Chine et l'Association chinoise de Madagascar. Par ailleurs, le ministre malgache des A.E. MARCEL RANJEVA soutient la loi chinoise anti-sécession et se déclare pour une réunification pacifique de la Chine (D'après Xinhuanet du 15/03/05)

Les nombreux voyages à l'étranger de MARC RAVALOMANANA : le Chef de l'Etat effectuera plusieurs déplacements à l'étranger cette année avec pour objectif de conclure des formes de partenariat susceptibles de « booster » l'économie malgache et d'intéresser les étrangers à nos ressources. Sont prévus des déplacements au Maroc, aux USA, à La Réunion, au Japon, en Afrique du Sud, en Indonésie. Ce dernier voyage, à l'occasion du sommet Afrique -Asie, est très important car Madagascar est considéré comme la passerelle reliant les deux

continents, bénéficiant ainsi de certaines opportunités notamment commerciales. (D'après *Midi du 25/03/05*)

MARC RAVALOMANANA prochainement en Inde : une mission qui lui permettra, entre autres sujets, de mettre en place une étroite collaboration, surtout dans le domaine de la production rizicole. Visiblement irrité par cette crise du riz, le chef de l'Etat veut faire appel au savoir-faire indien. Mais, en contre partie, le gouvernement indien pourrait bien évoquer avec son hôte une meilleure intégration de ses ressortissants dans le pays. (D'après *La Gazette du 03/03/05*)

VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE

Education

L'enseignement supérieur médite sur son avenir : l'université d'Antananarivo s'engouffre dans une voie sans issue. Près d'un mois après le début de l'année universitaire, boycotté par le SECES, la situation reste confuse. Le campus universitaire tourne au ralenti et les étudiants en souffrent. Autres soucis au niveau de l'enseignement supérieur, les infrastructures vieillissantes et le manque cruel d'enseignants, du fait des départs à la retraite et du manque de relève. (D'après *Les Nouvelles du 10/03/05*)

Crise de l'enseignement supérieur : la relève n'est pas assurée. La politique poursuivie par l'Etat depuis plus de 15 ans a étouffé l'enseignement supérieur. Le gel du recrutement dicté par les bailleurs de fonds est au centre de cette dégringolade et des difficultés du secteur. La moyenne d'âge des enseignants-chercheurs est aujourd'hui de 54 ans. Il n'est pas étonnant, dès lors, que nos nouveaux enseignants-chercheurs préfèrent s'expatrier ne serait-ce qu'en Afrique où ils gagnent 20 fois plus que dans nos universités. (D'après *Tribune du 15/03/05*)

Revalorisation des bourses : « Le taux des bourses d'études dans les six universités connaîtra une augmentation de 20% en moyenne pour cette année académique » a déclaré HAJA NIRINA RAZAFINJATOVO, ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Les six universités comptent actuellement un peu plus de 30.000 étudiants, dont les 84% sont boursiers (D'après *Midi du 12/03/05*)

Promotion et droits de la femme, protection des enfants

Condition féminine : en dépit des progrès accomplis à Madagascar, il y a aussi des régressions, qui sont peut-être liées aux facteurs économiques, car on assiste à un intérêt inconditionnel des jeunes filles malgaches pour les étrangers et à l'intensification du phénomène des maîtresses, comme en Afrique. La polygamie, qui était déjà pratiquée auparavant, est donc maintenue, ce qui est encore un reflet de l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. (D'après *Midi du 07/03/05*)

60% des femmes malgaches se plaignent de problèmes conjugaux : à Madagascar, un mariage sur deux aboutit à un divorce. Une majorité de femmes, soit 60%, se plaignent continuellement de problèmes conjugaux ou de conflits parentaux, ou d'infidélité, ou de maladies transmises par leur mari, ou de grossesse non désirée de leurs filles, ou d'avortement.... En majorité, les femmes malgaches n'osent imposer le préservatif à leur époux... (D'après *Tribune du 03/03/05*)

Planning familial : « *Pilplan* » bat « *Confiance* ». Contrairement à la tendance nationale, la société de marketing social PSI écoule beaucoup de pilules contraceptives. Le « *Pilplan* » est

le plus distribué par rapport à l'injectable « *Confiance* ». En matière de contraception, la plupart des femmes malgaches préfèrent les produits injectables. Le succès du « *Pilplan* » réside sur son utilisation. Il est accessible à tous. Grâce à un arrêté ministériel, la vente directe de ces produits dans les cabinets médicaux privés est autorisée. (D'après *La Gazette du 05/03/05*)

Beijing + 10 - Madagascar a été désigné pour être le porte-parole du groupe africain pour la femme (53 pays) au sommet qui se déroule à New York. Cette rencontre est organisée dans le but d'évaluer les actions accomplies par les pays participants à la mise en oeuvre des recommandations du sommet mondial de la femme tenue à Beijing en 1995 ; le bilan porte sur les progrès enregistrés en matière de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles ; des mesures concrètes pour l'avenir doivent être définies. De nouveaux défis sont apparus comme l'incidence extrême du VIH/sida sur les femmes, la féminisation de la pauvreté et le trafic d'êtres humains. À l'heure actuelle, les femmes et les fillettes sont les principales victimes du VIH/sida dans la majorité des régions. (D'après *L'Express et Les Nouvelles du 04/03/05*)

L'utilisation des fillettes et des petits garçons dans la promotion globale du pays : nos enfants sont mignons, adorables, à croquer... ? Justement pas à croquer ! Nos enfants sont aussi beaux que tous les enfants du monde, à cette différence près qu'ils sont encore plus beaux parce qu'ils sont pauvres... Les pauvres... Ils fendent le coeur. Pas un dépliant, pas un film, pas un livre, pas une affiche qui n'exploite l'image des enfants du pays. Et l'on voudrait éviter vraiment que Madagascar ne soit une destination pédophile ? Existe-t-il un pays au monde qui exploite autant ses enfants pour rameuter le chaland touristique ? Il convient d'interdire avec fermeté cette surexploitation de l'enfance. (D'après *Les Nouvelles du 16/03/05*)

Gel des adoptions internationales : bientôt une mission diplomatique française. La suspension par le gouvernement malgache de l'adoption internationale inquiète. Cette disposition bafoue le droit international en matière de protection des enfants auquel Madagascar s'est engagé depuis le mois de septembre 2004. Le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, RENAUD MUSELIER a annoncé qu'il se rendra dans notre pays à la fin du mois pour tenter de faire avancer le dossier. Une mission technique s'était déjà rendue dans nos murs au mois de février. Selon RENAUD MUSELIER, le Premier ministre français a écrit à son homologue malgache pour explorer la voie d'un dispositif transitoire. Le vide juridique actuel pourrait être considéré comme une fuite de responsabilité de la part de la partie malgache. L'opinion souhaite que les ministères de la Population et de la Justice présentent la liste des centres et des personnes impliquées dans les rouages d'adoptions "irrégulières" d'enfants. Tant que ces noms ne sont pas rendus publics, le régime risque encore une fois d'être taxé de complicité. Pourquoi devons-nous attendre la venue d'une mission diplomatique française pour régler nos affaires ? (D'après *La Gazette du 21/03/05*)

RENAUD MUSELIER aborde la question d'adoption : ce voyage a pour but d'étudier la question de l'adoption à Madagascar. La France s'intéresse à l'évolution de la législation nationale en vigueur puisqu'elle est le premier pays à effectuer des adoptions d'enfants malgaches. Sur les 250 enfants adoptés en 2003, 80% d'entre eux sont des parents de nationalité française. Du côté malgache, une loi sera étudiée en session ordinaire au Parlement. Elle consiste à faire de l'adoption un dernier recours: un enfant ne pourra être adopté par un couple étranger à sa propre famille ou à un couple de nationalité différente de celle de l'enfant que si ce dernier n'a aucun parent susceptible de l'accueillir à Madagascar. Deuxièmement, la loi exigera que les parents adoptifs (malgaches ou étrangers) fassent un rapport de façon régulière à l'Etat malgache sur les conditions des enfants adoptés. (D'après *L'Express du 30/03/05*)

Ce dossier est délicat car plus d'une centaine de parents français s'inquiètent du sort de leurs enfants adoptés, dont les dossiers sont en cours. Et RENAUD MUSELIER de démontrer l'importance du sujet. "Les relations entre les parents français et leurs enfants malgaches ne se font plus à travers les ministères, ni des associations, ni même des centres d'accueils, mais elles sont bel et bien charnelles". (D'après L'Express du 31/03/05)

Medias, liberté de la presse

Le directeur de La Gazette de la Grande Ile a été condamné à deux mois de prison ferme pour "diffamation et injures par voie de presse" à l'encontre du vice-président de l'Assemblée nationale. LOLA RASOAMAHARO a été condamné à la suite de la publication de l'édition du 19 janvier 2005 de son journal, dont la première page affichait la photo de MAMY RAKOTOARIVELO, vice-président de l'Assemblée nationale, sous le titre "Éditorial - un véritable crétin !". A l'intérieur du journal, un article plus détaillé en malgache traitait du même sujet. LOLA RASOAMAHARO a été condamné à deux mois de prison ferme et 3 millions Ar de dommages et intérêts. "Je suis contre cette condamnation et suis solidaire des journalistes malgaches. La liberté d'expression de la presse est menacée par cette décision", a déclaré le président de l'Ordre malgache des journalistes, RUFFIN RAKOTOMAHARO. Le Code malgache de la communication, qui date de 1990, prévoit des peines d'un à six mois de prison ferme dans les cas d'injures et diffamation. M. RASOAMAHARO a été condamné à un mois de prison ferme dans deux autres affaires de diffamation jugées le même jour. L'une avait trait à la reprise dans La Gazette d'un article publié dans le Journal de l'Ile de la Réunion sur une affaire de pédophilie. La Gazette, quotidien indépendant créé en mars 2003, tire à plus de 15.000 exemplaires, le deuxième tirage du pays après Midi Madagasikara, pro-gouvernemental, qui tire à 33.000 exemplaires. (D'après AFP du 01/03/05)

Ceux qui veulent la mort de "La Gazette" n'y sont pas allés de main morte... : Aucun journaliste depuis l'indépendance de Madagascar n'a été condamné à une peine de prison pour fait de presse, même sous les régimes qui ont instauré une censure sévère, comme la Première République et la Révolution socialiste. Ceux qui l'ont été étaient impliqués dans des affaires d'atteinte à la sûreté de l'Etat. (D'après La Gazette du 02/03/05)

A l'heure où PIERROT RAJAONARIVELO redonne signe de vie et semble se positionner en vue de l'élection présidentielle, **on semble éliminer tout ce qui pourrait concourir à son ascension ou lui servir d'instrument de propagande.** « La Gazette » a peut-être été étiquetée parmi les possibles porte-voix de l'ancien vice-Premier ministre (à tort, car notre journal n'a pas de lien avec ce dernier). D'où la sanction qui devrait mettre à l'écart son directeur et intimider son équipe de rédaction. (D'après La Gazette du 03/03/05)

Reporters Sans Frontières proteste : « Nous sommes très préoccupés par les récentes décisions de la justice malgache qui ouvrent la voie à des pressions accrues contre la presse indépendante », a déclaré l'organisation. « Si la République de Madagascar commence à jeter ses journalistes en prison, elle choisit clairement d'aller à l'encontre du droit à la liberté d'opinion et d'expression défendue par les Nations unies, qui demandent la suppression des peines de prison pour les délits de presse. Ce verdict intervient un an après l'ouverture d'un atelier sur le rôle des médias dans le renforcement du processus démocratique et en pleine révision du code de la Communication. Ce dernier, qui date de 1990, prévoit des peines allant jusqu'à six mois de prison ferme dans les cas d'injures et de diffamation. » « L'avocat du journal a fait appel de ces trois jugements. D'autres publications comme Le Quotidien, Ngah, et Madagascar-Tribune attendent de comparaitre devant les tribunaux. Face à cette série de procès et de condamnations, les journalistes malgaches envisagent de mettre en place une journée d'action et de solidarité à laquelle Reporters sans frontières apporte d'ores et déjà son soutien ». (D'après Communiqué de RSF, du 2 mars 2005)

Soutien de l'Union Internationale de la Presse Francophone (UIP) : les membres du Comité exécutif provisoire de l'Union Internationale de la Presse Francophone-Madagascar témoignent de leur solidarité au directeur de La Gazette et exige une dépenalisation des délits en matière de presse (D'après La Gazette du 04/03/05)

World Press Freedom Committee exprime sa profonde préoccupation face à l'absence de liberté de presse relevée à Madagascar, suite à la condamnation du directeur de « La Gazette ». (D'après La Gazette du 05/03/05)

RUFFIN RAKOTOMAHARO contre la condamnation de « La Gazette » : le président de l'Ordre des Journalistes est préoccupé par l'avenir de la profession. Il a écrit une lettre de protestation au président de l'Assemblée nationale. Au lendemain du verdict du procès, l'AFP a rapporté sa déclaration confirmant sa position contre la condamnation prononcée et également sa solidarité envers la profession qu'il représente. (D'après La Gazette du 08/03/05)

Soutien de la Banque Mondiale à la presse indépendante : le directeur des opérations de la Banque Mondiale pour la région de l'Océan indien, JAMES BOND, a félicité et encouragé « La Gazette de la Grande Ile » dans l'accomplissement de sa mission, ce que la rédaction interprète comme un acte de solidarité dans la conjoncture actuelle. (D'après La Gazette du 11/03/05)

Dépenalisation de la diffamation par voix de presse : l'Association Mondiale des Journaux (AMJ) interpelle. L'AMJ proteste énergiquement contre la condamnation de notre directeur. C'est la teneur de la lettre de protestation que cette association vient d'adresser aux autorités malgaches. Cette lettre a été préparée par les soins d'un cabinet d'avocats international. Outre donc « l'annulation des peines d'emprisonnement infligées » à notre directeur de publication, l'association réclame également la prise de « toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la dépenalisation de la diffamation. RUFFIN RAKOTOMAHARO, président de l'Ordre des Journalistes de Madagascar est entré en contact avec les représentants des bailleurs de fonds, en vue de les informer sur l'état actuel de la liberté de presse à Madagascar. (D'après La Gazette du 15/03/05)

Procès contre plusieurs organes de presse : des directeurs de publication et des journalistes de plusieurs organes de presse sont inculpés pour “diffamation publique et diffusion de fausses nouvelles”. Sont concernés : La Gazette, Tribune, Le Quotidien, Telonohorefy et Ngah. La Gazette seule fait l'objet de quatre plaintes. (D'après La Gazette du 16/03/05)
Le procès des quotidiens pour diffamation s'est déroulé au tribunal de première instance. Le verdict serait rendu le 19 avril. (D'après La Gazette du 18/03/05)

Partenariat de La Gazette avec des quotidiens de Maurice et de la Réunion : les négociations sont en cours de finalisation avec un journal de Maurice et la même démarche doit être incessamment menée à la Réunion. Des partenariats qui entrent dans la droite ligne de la future adhésion de Madagascar à la SADC et au développement médiatique des activités de la COI et qui feront de La Gazette un journal d'ouverture sur la région de l'Océan Indien. (D'après La Gazette du 02/03/05)

Libertés publiques

Les Fokontany à Tana-Ville : que de contraintes pour les citoyens ! Les Fokontany ont imprimé un carnet à 3 volets qui sera remis à chaque foyer et qui devra être présenté à chaque visite au bureau du Fokontany. Ce document portera le relevé des présences aux réunions du Fokontany, de la participation aux séances de nettoyage, des sanctions consécutives à ses manquements, etc. Tout foyer qui reçoit un hôte devra en aviser le

président du Fokontany, à l'arrivée comme au départ. Si le visiteur est un étranger, son passeport doit être présenté au bureau du Fokontany. Personne ne peut s'installer dans un Fokontany s'il n'est pas muni d'un certificat de déménagement de son Fokontany d'origine. Cela rappelle la période révolutionnaire durant laquelle les collectivités devaient surveiller et dénoncer les hôtes suspects, éventuellement les espions ou les mercenaires étrangers. Ces mesures sont contraires à certaines dispositions de la Constitution, comme la liberté de circulation. (D'après *La Gazette* du 25/03/05)

Sécurité foncière, prisons, convention sur la torture

Plateforme pour la protection de l'état de droit (PPED) : «*Se peut-il que nos terres soient cédées à des étrangers ?*» «*C'est contraire à l'esprit de la constitution et l'histoire de la nation malgache dont la souveraineté n'a pu être recouvrée qu'au prix des années, de luttes acharnées, par le sang versé.* » Ainsi parle RICHARD RAZAKAVONISON, SG du SMM et Président de la PPEd qui est scandalisé devant les orientations prises par le pouvoir. La loi 21 août 2003 stipule en effet : «*Tout étranger peut être autorisé à acquérir des biens immobiliers sur présentation d'un programme d'investissement.*» (D'après *Midi* du 07/03/05)

Aucun détenu ne connaît l'existence de la liberté conditionnelle : l'accélération de la procédure judiciaire, la comparution immédiate et la libération conditionnelle des détenus ont été au centre des débats organisés par l'Aumônerie Catholique des Prisons (ACP) à l'intention des juristes dans le cadre du projet "Promotion et défense des droits fondamentaux des détenus". "Aucun détenu ne connaît la procédure de liberté conditionnelle même s'il existe des peines alternatives à l'incarcération", affirme le directeur des études et des réformes du ministère de la Justice. La liberté conditionnelle se concrétise par les peines alternatives comme les camps pénaux et les travaux d'intérêt général (Tig). Par ailleurs, en raison des pressions qu'ils subissent, les juges d'instruction placent en mandat de dépôt les personnes qui ont commis des délits au lieu de leur accorder une liberté provisoire. (D'après *Les nouvelles* du 07/03/05)

Evasions dans les prisons : la presse d'obédience présidentielle focalise l'opinion sur les problèmes de sécurité. A la prison de Miandrivazo, sur les 404 détenus enregistrés, seuls 268 ont répondu présents à l'appel. La situation est cocasse car le constat a été fait précisément lors du passage sur les lieux d'une délégation officielle du BIANCO, du CSLCC et du ministère de la Justice. A la prison d'Antanimora, il est fait état une fois de plus de multiples cas d'évasion. Les forces de l'ordre ont appréhendé récemment deux repris de justice en cavale, condamnés à perpétuité, dont la date d'incarcération remontait à quelques jours seulement. Apparemment, le monde pénitentiaire a besoin d'un sérieux coup de balai. (D'après *Les Nouvelles* du 02/03/05)

Les prisonniers privés de culte : le ministère de la Justice vient d'annoncer que les activités pastorales sont suspendues dans les prisons. On présume que cette décision fait suite à une tentative d'évasion à la maison de force de Tsiafahy. Une note de service exige des fouilles strictes sur toutes les personnes exerçant des activités caritatives en milieu carcéral. Les associations caritatives seraient considérées comme responsables de certaines transactions dans les prisons. Désormais, seules les œuvres sanitaires et éducatives sont autorisées. Les associations vont demander de plus amples explications auprès des autorités. En attendant, les prisonniers seront privés d'un de leurs droits. Le ministère affirme que la suspension des activités pastorales dans les prisons n'est que temporaire. (D'après *L'Express* du 23/03/05 et *La Gazette* du 25/03/05)

La convention des Nations Unies contre la torture examinée à l'Assemblée nationale en mai : Une délégation des Nations Unies a été reçue en audience par le président de l'Assemblée nationale, LAHINIRIKO JEAN. La délégation a mis en relief la nécessité absolue de la ratification de cette convention pour que les droits de l'homme soient respectés. Le président de la Chambre Basse a annoncé que l'approbation de cette convention sera examinée au mois de mai, avant l'assemblée générale des Nations Unies de juin 2005. 140 pays de ont déjà signé le protocole d'accord relatif à cette convention. (D'après Tribune du 17/03/05)

Cette ratification annoncée fait suite à l'intervention conjointe de l'ACAT-Madagascar (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) et l'Association de Prévention contre la Torture (APT). Siégeant à Genève, cette dernière a envoyé une délégation dans nos murs pour inciter les autorités à s'engager dans la lutte contre la torture. (D'après Les Nouvelles du 21/03/05)

Insécurité : 90 sur les 192 quartiers de la capitale sont classés points chauds en raison des vols à la tire, des pickpockets et autres délits. L'effritement du pouvoir d'achat y est pour beaucoup, et en milieu rural, les délits comme les cambriolages et les vols de cultures sur pied se multiplient aussi. La police urbaine ne parvient à couvrir que 40 à 50% de la capitale. (D'après Matera du 25/03/05)

Revendications syndicales, universitaires et magistrats

Crise de l'université et syndicat des enseignants-chercheurs (SECES)

Appel à la suspension des cours. La grève se durcit, en particulier à Antananarivo. L'année universitaire sera sans doute perturbée. Le sort des étudiants et de leurs études, voire de leurs formations et leur avenir est entre les mains des parties en conflit. Le problème de l'enseignement supérieur n'est apparemment pas prêt d'être résolu. Quatre semaines après la rentrée universitaire, les relations demeurent tendues entre l'Etat et le SECES. L'Etat persiste à vouloir suspendre les salaires de ceux qui observent la grève. (D'après Tribune du 02/03/05)

L'année blanche sera-t-elle déclarée ? Dirigeants et membres du SECES ne sont pas prêts à céder à la politique de sourde oreille adoptée depuis octobre 2004 par le régime face à leur mouvement. Le dernier Conseil national du SECES a décidé de donner aux autorités un dernier ultimatum de 15 jours. Si ces autorités ne donnent pas une suite favorable avant le 8 avril à leurs revendications visant l'amélioration des conditions d'enseignement, de recherche et de vie des enseignants-chercheurs, le SECES lancera un mot d'ordre plus contraignant. Le SECES va-t-il déclarer année blanche cette année universitaire 2004-2005 ? (D'après Tribune du 26/03/05)

Mouvement de grève du SMM

Suspension de solde des magistrats grévistes : la Ministre de la Justice, LALA RATSIAROVALA, a précisé que la suspension de solde n'est pas une sanction prise contre le droit de grève. Il s'agit, de l'application du principe élémentaire : pas de service fait, pas de rémunération. L'Etat employeur constate que le magistrat employé n'a pas fourni son service et donc il n'y a pas lieu de lui verser son salaire. Le Conseil Supérieur de la Magistrature dont les magistrats grévistes réclament la saisine n'est donc pas compétent car il ne s'agit pas d'une action disciplinaire mais d'une procédure administrative. La preuve en est que certains magistrats qui ont participé à des réunions de grévistes mais qui, par ailleurs, ont accompli leur travail, ont touché leur solde. (D'après La Gazette du 01/03/05)

Perquisitions chez des responsables du TIM suite à l'attentat à la grenade au domicile de magistrats de Toliara : deux nouveaux membres du parti TIM ont été interrogés par la gendarmerie, sans que le motif officiel ait été précisé, alors que les deux autres membres du parti présidentiel perquisitionnés et interrogés l'avaient été à la suite des attentats à la grenade. Par ailleurs tous les membres du cabinet du Pds sauf 3, membres du parti au pouvoir, ont décidé d'un arrêt de travail par solidarité avec leurs camarades soumis aux investigations des forces de l'ordre. (D'après Les Nouvelles du 02/03/05)

Suspension de solde - le SMM gagne une manche : la tactique du service minimum a permis au SMM de voir sa requête en annulation de la décision gouvernementale examinée. Le SMM a pris un avantage dans son bras de fer avec l'Etat. La Chambre administrative, se muant en intérim du Conseil d'Etat, a "ordonné le sursis à exécution de la décision du gouvernement de suspendre une fraction des soldes des magistrats grévistes" en attendant la décision définitive de la Justice sur l'annulation de cette décision de suspension de salaires. Le gouvernement se garde encore d'émettre des commentaires officiels à propos de ce jugement. Aussi provisoire soit-elle, cette décision de la Chambre administrative aura des conséquences importantes quant à la suite du bras de fer entre le gouvernement et les magistrats grévistes. Cet arrêt remet en cause une décision présidentielle. Il peut donner des idées au SECES. (D'après L'Express du 10/03/05)

Salaires des magistrats - le Premier Ministre intransigeant : l'Exécutif suspend de nouveau les salaires des grévistes le jour même où la Chambre administrative désavoue sa première décision sur le sujet. Cette suspension d'une fraction de soldes prend effet le 16 mars. « Elle correspond aux journées chômées par les grévistes », a précisé le gouvernement. (D'après L'Express du 11/03/05)

Selon le SG du SMM RICHARD RAZAKAVONISON, « Si le ministère s'est cru forcé d'accoucher d'une nouvelle décision, c'est que la précédente était anormale. ». Il insinue que sa victoire face à l'Etat est bien réelle et ne souffre d'aucun commentaire. Tant que la Chambre administrative ne se prononce pas sur la légalité ou l'illégalité de la mesure, le gouvernement continuera de soutenir que le salaire est la contrepartie du service fait et que sans travail, il n'y a pas de salaire. (D'après Midi et Les Nouvelles du 11/03/05)

JAMES BOND : "Les magistrats doivent faire leurs preuves". Le représentant de la Banque mondiale n'a pu s'empêcher de commenter la grève du SMM. Sans vouloir s'immiscer dans cette affaire, il déclare que « pour qu'il y ait une amélioration des conditions salariales, il faut que les magistrats fassent d'abord leurs preuves ». Et de préciser que « l'époque socialiste où tout le monde bénéficiait d'un même traitement, est révolu. Maintenant, la règle est de récolter ce que l'on a semé, c'est-à-dire, quand on travaille moins, on reçoit évidemment moins d'argent ». Et JAMES BOND de faire appel à la compréhension de ces magistrats qui doivent reconnaître que des efforts ont été consentis par l'Etat ». Abordant le volet corruption, JAMES BOND affirme que « Madagascar a fait des progrès en passant de la 92ème à la 82ème place, selon les données de Transparency International. La justice ne doit pas être corrompue, or apparemment, la justice malgache a encore un long chemin à faire dans ce domaine. (D'après Les Nouvelles du 11/03/05)

JAMES BOND a émis ce point de vue sur la grève des magistrats : « face à l'inflation, on ne peut pas reprocher aux magistrats de mener une grève pour faire adopter leur statut particulier. Mais le gouvernement ne peut pas non plus payer ce qu'il n'a pas. Il faut noter que ce pays est géré avec très peu d'argent ». (D'après Matera du 13/03/05)

Deuxième demande de sursis à exécution : le SMM a déposé devant la Chambre administrative de la Cour Suprême une demande de sursis à exécution de la nouvelle décision de suspension des traitements. Les effets de cette seconde décision sont donc normalement suspendus et c'est jusqu'à la notification de l'Arrêt de la Chambre

administrative. Reste à savoir si le gouvernement acceptera de se plier à la loi en vigueur. (D'après Tribune du 15/03/05)

Plus que 17 magistrats concernés par la suspension de soldes : selon la Garde des Sceaux, 30 magistrats sur 47 ont repris le travail. Seuls les 17 restants qui ont continué à faire la grève sont concernés par les mesures de suspension de soldes décidées le 9 mars. (D'après Les Nouvelles du 16/03/05)

Le triomphe de l'Etat de droit : le SMM a jubilé en apprenant que la ministre de la Justice ordonne à nouveau le sursis à exécution de la suspension de solde des magistrats grévistes. Néanmoins, le syndicat tient à signaler que, « suite à son recours en annulation, il a déposé, hier, un mémoire additif soulevant une exception d'inconstitutionnalité tirée de la violation de la Constitution. (D'après La Gazette du 18/03/05)

Surenchère d'actions juridico judiciaires entre le gouvernement et le SMM. Les 2 parties usent et abusent de textes de loi jusqu'à donner l'impression de faire de la surenchère devant les juridictions. En effet, alors même que le SMM attend l'arrêt Avant Dire Droit (ADD) de la Chambre administrative de la Cour suprême qui lui permettra de soulever devant la HCC, une exception d'inconstitutionnalité tirée de la violation de la Constitution garantissant le droit syndical et le droit de grève, le PM a plus ou moins court-circuité la procédure, en saisissant le juge constitutionnel. (D'après Midi du 31/03/05)

Après les magistrats... : les huissiers se révoltent : alors que le mouvement des magistrats est loin de connaître son dénouement, voilà que les huissiers de justice manifestent aussi leur mécontentement. Une forte tension couve au sein de cette profession. « Le statut qui nous régit date encore de 1959. Nous ne bénéficions d'aucune protection, au contraire des avocats pour lesquels les plaintes formulées à leur encontre doivent d'abord passer par le bureau de l'Ordre et par le Procureur Général près la Cour d'appel ». La profession menace de ne plus exécuter les actes judiciaires. (D'après La Gazette du 09/03/05)

Sérieux avertissement de JACQUES SYLLA aux deux syndicats grévistes : le Premier ministre s'est exprimé publiquement sur les différentes manifestations syndicales qui mettent une pression de plus en plus forte sur l'exécutif. « La porte reste encore ouverte aux tractations, le pouvoir ne fléchira pas devant les revendications et menaces du SECES et du SMM ». C'est la première fois que le chef du gouvernement s'explique véritablement sur ces grèves qui commencent à prendre de l'ampleur et qui deviennent inquiétantes. Derrière ces revendications, JACQUES SYLLA voit une manipulation de certains politiciens qui ont disparu de la scène politique, et qui s'en servent pour faire une réapparition publique et recherchent la prise de pouvoir de façon indirecte. (D'après Midi et L'Express du 05/03/05)

Libre opinion : les classes moyennes en danger. Depuis 2002, les classes moyennes malgaches ont complètement disparu. Plus aucun salarié ne peut subvenir à tous ses besoins comme auparavant en raison de la perte de pouvoir d'achat. Les revendications salariales ne sont que le reflet de la perte de considération subie par cette catégorie. Que les professeurs d'Université s'insurgent, que les magistrats fassent la grève, cela ne fait que traduire leur désarroi. Pour essayer de s'en sortir, chacun essaie de trouver des activités annexes (taxi, location immobilière, petit commerce, etc.). Un pays qui n'a plus de classe moyenne est un pays qui se meurt. Cette frustration des cadres, des professeurs, des magistrats, est exacerbée par l'existence de quelques niches bien payées (Chefs de Région, ONG, chefs de projet à financement extérieur, etc.). A cela s'ajoutent les «task force» avec des participants étrangers. Sans parler de nombreux soi-disant experts étrangers (EVA JOLY, Lufthansa Consulting, Lahmeyer à la Jirama, conseillers et gardes de corps présidentiels, etc.). Si ce régime ne

change pas et continue à mépriser son ancienne classe moyenne, nous nous acheminons vers un nouveau mouvement populaire. (D'après La Gazette du 01/03/05)

ECONOMIE

Banque Mondiale, FMI, OMC

Les projets de la Banque Mondiale crédités d'une mention bien : les principaux directeurs pour le secteur "revue des dépenses publiques et bonne gouvernance" et pour celui du "développement humain et durable", sont en visite à Madagascar. Dans le bilan des actions en cours, ils ont particulièrement insisté sur la qualité et la franchise de la relation qui existe entre la Banque et les autorités malgaches. "Cette relation est qualifiée d'excellente au niveau de notre appréciation et c'est un cas exceptionnel au sein de la Banque Mondiale, ce qui constitue un atout pour le pays", a déclaré JAMES BOND, le représentant résident de la BM. (D'après L'Express du 11/03/05)

Idylle avec la Banque Mondiale et incapacité du pouvoir à répondre aux attentes de la population : Madagascar est devenue le chouchou des bailleurs de fonds. On connaît déjà les affinités du président RAVALOMANANA avec la culture anglo-saxonne, mais le fait que la Banque Mondiale, pourtant si critique quant à la gestion des gouvernements malgaches qui se sont succédés, trouve, subitement et comme par enchantement, en notre pays des vertus, étonne plus d'un observateur. Toutefois, la générosité de la Banque Mondiale, des Etats-Unis et des autres, est loin d'avoir des retombées sur le pouvoir d'achat des Malgaches. MARC RAVALOMANANA et son équipe sont coincés entre promesses et réalité. Comment concilier ce satisfecit des bailleurs de fonds et les attermolements, voire l'incapacité, de nos gouvernants à répondre aux attentes de la population ? Le miracle économique ne viendra pas de Washington, mais de nous ! (D'après La Gazette du 11/03/05)

Le FID IV obtient le satisfecit de la Banque mondiale, le FID V est acquis : à l'issue de la revue à mi-parcours du FID IV (2001 à juin 2006), JAMES BOND, directeur des opérations de la Banque mondiale a déclaré : "le FID (fonds d'intervention pour le développement) est un excellent outil de développement". Obtenir un tel satisfecit de la part de la Banque mondiale, principal bailleur de fonds du projet avec le gouvernement est très encourageant pour son directeur, DAVIDA RAJAON. Il a été confirmé que la Banque continuera à financer le FID, ce qui signifie que le FID V est acquis. Une transformation du FID en Fonds de développement local et d'appui à la décentralisation l'inscrirait dans le droit fil de deux principales priorités du gouvernement : la décentralisation et le développement régional. Dans ce cas de figure, il sera nécessaire d'ouvrir ce Fonds à un financement multi-bailleurs. (D'après Les Nouvelles du 25/03/05)

Le FMI met l'armée au pas : la Banque mondiale et le FMI ont obtenu que les soldes et pensions des militaires malgaches soient directement traités par le ministère des finances et non plus par celui de la défense en raison des zones d'ombre qui ont entouré la gestion de leurs soldes par les militaires eux-mêmes. Les autorités ont un peu tergiversé car elles craignaient une réaction négative de la part des militaires. (D'après La Gazette du 09/03/05)

OMC : JAYEN CUTTAREE soutenu par la Grande île. En poste à la tête de l'institution depuis 2002, l'ancien ministre du commerce thaïlandais, SUPACHAI PANITCHPAKDI, quittera son poste le 31 août. La Grande île soutient la candidature de Maurice à la tête de l'OMC. JAYEN CUTTAREE, ministre des Affaires étrangères, est en lice, au même titre que trois autres candidats. La sympathie de Madagascar va logiquement vers le candidat de l'île sœur avec

laquelle elle entretient des relations de plus en plus étroites. Les Mauriciens ont également entrepris de convaincre les Chinois d'appuyer JAYEN CUTTAREE. L'élection du candidat mauricien prendrait une tournure symbolique si elle acquiert le soutien des pays en développement (D'après *Les Nouvelles* 28/02/05)

Coopération, bailleurs de fonds, dette extérieure

Satisfaction de l'Union Européenne. Le Ministre des Affaires Etrangères, MARCEL RANJEVA, de retour de Bruxelles, a indiqué que le Commissaire au développement, MICHEL LOUIS, considère que Madagascar a satisfait aux critères de L'UE pour ce qui concerne la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. La Grande Ile figure parmi les 3 pays les plus satisfaisants dans ce domaine en Afrique. L'UE est donc prête à poursuivre sa coopération, et parmi celles en vue, figure la reprise de l'exportation de sucre. Mais il est connu que la principale société malgache de fabrication de sucre est en bien mauvaise posture, ce qui rend la réalisation de ce projet encore ardu. Lors de cette visite à Bruxelles, MICHEL LOUIS a également fait part de sa venue à Madagascar en juillet 2005, à l'occasion du sommet de la COI. (D'après *Midi* du 08/03/05)

Financement «ACORDS» de l'UE : appui aux 24 projets de la Région Sud-Est. Des maires et acteurs de développement de la Région Sud-Est se réunissent dans le cadre de l'exécution du programme ACORDS (Appui aux Communes et Organisations Rurales pour le Développement du Sud) financé par l'UE. Par le biais de l'ACORDS, l'UE va octroyer un appui financier de 4,8 milliards Ar en faveur de 24 grappes de communes rurales pour la réalisation de travaux et constructions communautaires. Les 24 grappes passeront devant le CREF (Comité Régional d'Eligibilité pour Financement) en vue de la présentation de leur projet respectif. Le CREF représente l'ACORDS pour la sélection des projets susceptibles de bénéficier de l'appui financier. Cela concerne en particulier les projets routiers, la construction de barrages hydrauliques, l'électrification rurale. (D'après *Tribune* du 02/03/05)

Francophonie : 3 événements d'envergure cette année. Selon le PM, l'engagement de Madagascar au sein de l'espace francophone est plus que concret. Madagascar accueillera 3 événements d'importance cette année : la 25^{ème} réunion de l'association des maires francophones, la réunion des femmes parlementaires africaines et enfin de la 21^{ème} réunion des ministres des Affaires étrangères francophones. Des événements qui montrent que la francophonie ne se résume pas à l'aspect culturel, mais s'étend également à des domaines d'action et de coopération plus concrets. C'est d'ailleurs ce que le Premier ministre a confirmé, en affirmant que MARC RAVALOMANANA s'était engagé fermement dans la voie de la francophonie, et que Madagascar accordait une grande importance à la réalisation des programmes actuels. Plus concrètement, cet engagement se traduit par des actions pour le renforcement de la Justice, la démocratie et l'Etat de droit, à travers l'appui au ministère de la Justice et aux parlementaires malgaches, ainsi que par l'octroi de bourses aux étudiants et chercheurs malgaches. Le Maire d'Antananarivo, PATRICK RAMIARAMANANA, est résolu à profiter des opportunités offertes par la francophonie, en ayant pour ambition de faire d'Antananarivo une ville modèle. (D'après *Midi* du 22/03/05)

Jeunes Volontaires Francophones : des universitaires malgaches rejoignent le mouvement. Sur l'initiative de quelques étudiants, l'association « Jeunes Volontaires Francophones de Madagascar (AVFM) a vu le jour le 20 mars. Cette association est affiliée à l'Association Internationale des Jeunes Francophones Volontaires. Elle a pour but d'encourager tous les jeunes de l'espace francophone à participer aux diverses activités en rapport avec les chantiers d'intervention de l'association dont l'entrepreneuriat et le microcredit,

l'environnement et le patrimoine. Créée en 2002 par un groupe d'étudiants lyonnais, autour de trois axes principaux (démocratie et droits des êtres humains, culture de paix et développement durable), l'association Internationale des Jeunes Volontaires Francophones (JVF) compte 24 délégations nationales. *D'après La Gazette du 22/03/05*

Coopération exemplaire Communauté Urbaine d'Antananarivo (CUA) / Région Ile de France (RIF) : ayant résisté à plusieurs régimes successifs en 15 ans d'existence, cette coopération est encore très active. Une délégation de 13 personnes représentant la Région Ile de France a rendu visite au maire PATRICK RAMIARAMANANA. Axé sur l'amélioration des conditions de vie de la population, surtout dans les quartiers défavorisés et inondables en terme d'infrastructures de base, cette coopération a vu le jour après l'épidémie de choléra qui s'est déclarée durant la saison des pluies de l'année 1990. Les opérations entreprises sont définies sur la base d'un programme d'action établi par un comité mixte. Cette coopération repose sur deux objectifs : la résorption de la pauvreté, le développement durable et l'aménagement du territoire dans le respect et la valorisation de l'environnement et du patrimoine. En matière de transports publics, la RIF apportera sa contribution à la réflexion relative à la mise en œuvre du projet sur le "train urbain ». La RIF s'est dite prête à soutenir la CUA pour que la ville d'Antananarivo soit une ville internationale, pour que ses citoyens soient des citoyens du monde. *(D'après La Gazette du 22/03/05)*

MARC RAVALOMANANA s'intéresse toujours au partenariat entre la RIF et la CUA. "Je suivrai de près la coopération entre ces deux entités", a-t-il dit à la délégation de la RIF qui a déjà travaillé avec lui à l'époque où il était maire de la capitale, entre 1999 et 2001. MARC RAVALOMANANA entend encore renforcer ce partenariat. *(D'après Tribune du 25/03/05)*

Le président malgache attendu à La Réunion mi-avril : le chef de l'Etat sera accompagné de plusieurs opérateurs économiques lors de cette deuxième visite officielle dans l'île. Le 25 juillet 2003, M. RAVALOMANANA a assisté à La Réunion à la "signature intergouvernementale d'une convention sur l'encouragement et la promotion réciproques des investissements". Ce document est censé "couvrir les investissements français à Madagascar et les investissements malgaches sur le territoire français, en métropole comme outre-mer, notamment à La Réunion". 200 entreprises françaises sont présentes sur la Grande Ile et 300 autres possèdent au moins un actionnaire français. *(D'après Xinhuanet du 19/03/05)*

Cette visite a été préparée par un séjour à Madagascar de RENAUD MUSELIER, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères qui doit réaffirmer le soutien de la France aux réformes en cours dans la Grande Ile et le souhait de la France de l'accompagner dans son développement. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des relations denses et dynamiques que nous entretenons avec la Grande Ile", a ajouté le communiqué du ministère français des Affaires Etrangères. *(D'après Midi du 31/03/05)*

Grande Bretagne – Madagascar : un fonds d'appui de plus d'un milliard d'Ar par an. Avec cette enveloppe, l'Ambassade peut financer environ 50 projets, dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la santé. Ce financement va continuer même après la fermeture de l'ambassade britannique, fermeture qui résulte de la nécessité pour le gouvernement britannique de réaliser des économies pour financer la lutte contre le terrorisme et le crime international. Cette décision du gouvernement britannique n'est pas été bien accueillie par bon nombre de Malgaches. *(D'après Tribune du 03/03/05)*

Londres assouplit les conditions d'attribution de son aide : le Royaume-Uni n'exigera plus des pays pauvres l'engagement de libéraliser leur commerce ou de privatiser leur économie en échange de son aide. Cette nouvelle ligne de conduite est résumée dans un rapport intitulé "Partenariat pour la réduction de la pauvreté: repenser la conditionnalité". En outre, le

Royaume-Uni s'engage désormais à privilégier l'aide aux pays pauvres sur le long terme, afin d'accroître l'efficacité avec laquelle les fonds sont employés. Londres préside cette année le G8, et a fait du développement de l'Afrique une de ses priorités. (D'après *Les Nouvelles du* 11/03/05)

Madagascar est le premier pays à bénéficier des mannes du Millenium Challenge

Account. Il est parmi les 16 pays éligibles pour l'année fiscale 2004. La signature avec le gouvernement américain pourrait intervenir en avril, pour un don d'environ 100 millions de dollars sur une période de 4 ans, qui servira à mettre en oeuvre rapidement un programme visant principalement le monde rural, ainsi que la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Des actions seront notamment déployées en faveur de la réforme du système financier, de l'appui aux initiatives entrepreneuriales, et à l'investissement au niveau de 5 zones rurales. (D'après *Xinhuanet* du 13/03/05)

L'allusion du Président de la République sur l'éventualité de règlement des revendications salariales du SMM et du SECES avec le fonds du Millenium Challenge Account (MCA) a déconcerté les observateurs. En effet, les négociations menées par le gouvernement auprès de la société du compte du millénaire pour l'obtention de cette enveloppe financière datent de septembre 2004. Le programme mis en avant par le gouvernement, intitulé « Développement rural pour une croissance rapide et durable » ne fait aucune mention d'un traitement particulier des magistrats et des enseignants. (D'après *La Gazette* du 21/03/05)

Un spécialiste en géopolitique estime que les Etats-Unis veulent marquer un point en choisissant Madagascar, pays francophone, comme premier bénéficiaire du fonds MCA. « Nous n'étions même pas parmi les premiers pays pressentis les plus chanceux à ce programme, et voilà que le pays se hisse en modèle de bonne gouvernance. Nous sommes en train de suivre le schéma que les USA ont adopté avec les Ivoiriens, en essayant de s'implanter sur la « chasse gardée » française. (D'après *La Gazette* du 21/03/05)

L'effacement des dettes de Madagascar se poursuit : après la France et la Suisse, **l'Italie** projette d'effacer à 100% la dette restante du pays. Le **Canada**, prévoit lui aussi d'annuler une partie de sa dette. Cette annulation s'inscrit, d'une part, dans le cadre de l'initiative canadienne à l'égard de la dette des pays pauvres d'Afrique, et d'autre part, de l'initiative des pays riches en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Madagascar est le 4ème d'Afrique à bénéficier de cet effacement. (D'après *Les Nouvelles du* 11/03/05)

Washington va effacer l'intégralité de la dette malgache : la vague d'effacement de dettes par les partenaires de Madagascar s'amplifie. Après la France, le Japon et la Suisse, les Etats-Unis, l'un des plus grands créanciers bilatéraux de la Grande île, vont effacer intégralement l'ardoise. (D'après *Les Nouvelles du* 18/03/05)

C'est la huitième fois que le gouvernement américain réduit la dette de la Grande Ile. La présente annulation fait suite à l'atteinte par le pays du point d'achèvement ainsi qu'à la réduction de la dette octroyée par les pays créanciers du Club de Paris. Suivant les dispositions du Club de Paris-X, la France, le Japon, la Grande-Bretagne et bien d'autres comme les Etats-Unis ont effacé totalement leurs créances. Au bout du compte, le stock de la dette sera ramené à 1,6 milliard alors qu'il était de 4,3 milliards de dollars avant les négociations. (D'après *L'Express* du 19/03/05)

La dette malgache se désagrège mais reste insoutenable : l'atteinte par Madagascar de son point d'achèvement en octobre 2004 lui a ouvert l'accès à des allègements et annulations de dettes en chaîne. Force est cependant d'admettre que la dette reste insoutenable. Des efforts supplémentaires sont requis pour parvenir au «*point de finition*», condition sine qua non à

l'effacement intégral des dettes au titre de l'IPPTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés). Madagascar a intérêt à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), de faire preuve de plus de stabilité économique et de mener à bien sa réforme politique conformément aux engagements pris lors du point de décision en 2000. Le but à terme étant de ramener, puis de maintenir le ratio «*stock de la dette/exportation*» en dessous du seuil de 150%. Bien entendu, il faudra en parallèle relever le volume des exportations, en régression de 2,4% de 2003 à 2004. (D'après *Les Nouvelles* du 21/03/05)

Mobilisation de la diaspora pour le développement : à la suite d'un colloque organisé par l'Ambassade de Madagascar en France à l'attention de la diaspora malgache sur " Les opportunités d'investissement à Madagascar ", 18 projets d'investissement ont pu être formulés puis présentés à la BNI-Crédit Lyonnais Madagascar en vue de leur financement. Le colloque de décembre, qui a réuni plus de 300 personnes, illustre la volonté du gouvernement malgache d'impliquer la diaspora dans le développement du pays. L'ambassadeur a rappelé quel a été et demeure le rôle essentiel des diasporas chinoise, israélienne ou libanaise dans le développement de leur propre pays. (D'après *Ambassade de Madagascar en France* du 16/03/05)

Crise du riz

Arrivée du riz se première saison sur le marché : la récolte de première saison est désormais vendue à Ar 750 sur certains états. Cette production représente 20 % de la production totale soit environ 600 000 t de paddy. Une quantité juste suffisante pour satisfaire les besoins pendant trois mois. Sa présence sur le marché avec un prix abordable rend l'offre supérieure à la demande Mais malgré l'abondance et la baisse des prix, les longues files d'attente persistent car la baisse du prix du riz est une situation qui ne fait pas le bonheur de tout le monde. Les intermédiaires souffrent de cette baisse. Certains sont encore en possession de stocks importants de riz contracté avec les anciens prix et ne veulent pas le revendre au prix actuel qui accuse une baisse de 40 % en l'espace d'une semaine. (D'après *L'Express* du 03/03/05)

Arrivée tardive des engrais : la campagne rizicole serait compromise. Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, HARRISON RANDRIARIMANANA a tenu à rassurer les consommateurs : l'autosuffisance en riz sera pour cette année. Des mesures ont été prises, notamment l'approvisionnement en engrais et en semences. Mais cet effort pourrait être voué à l'échec à cause de la mauvaise organisation de la distribution des engrais jusqu'aux utilisateurs. Leur arrivée tardive pourrait compromettre la campagne agricole pour cette année. De plus, en raison de la hausse des prix du riz, les paysans ont vendu toute leur récolte y compris leurs stocks de semences. Cette situation est très préoccupante. Outre la distribution des engrais, l'équipe de M. RANDRIARIMANANA a également misé sur le financement du monde rural avec la vulgarisation de la micro-finance. Les paysans se sont rués vers cette source de financement. Mais, ce mécanisme est encore embryonnaire et seule une infime partie a pu profiter en profiter. (D'après *Tribune* du 14/03/05)

Le pain premier substitut du riz: son prix pourrait baisser si... L'association Professionnelle des Boulangers (APB) se dit prête à revoir immédiatement à la baisse le prix du pain si l'État consent à supprimer ou à abaisser les taxes qui frappent les intrants entrant dans la fabrication du pain. Ils ont également demandé la possibilité d'importer directement de la farine. L'APB est sortie de son silence après avoir constaté que le pain est devenu un des

principaux produits de substitution du riz. La crise du riz actuelle permet opportunément de relancer ces revendications. (D'après *La Gazette* du 24/03/05)

Bonne gouvernance, pauvreté et relance : l'annonce de l'éligibilité de Madagascar aux fonds du MCA constitue la preuve du sérieux des actions de relance économique et de bonne gouvernance engagées. Mais la pauvreté est toujours là et ne peut être résorbée dans le cours terme. Les politiciens en profitent pour dénigrer le régime et l'accuser de tous les maux. Il faut dire que malgré les difficultés et les souffrances supportées par la population, des signes précurseurs de relance économique s'annoncent. On note parmi certains points positifs, la baisse timide du prix du riz. Au moment où l'on s'apprête à recevoir les dernières cargaisons du devenu fameux riz gouvernemental, on commence à reconnaître les bienfaits de cette opération qui a valu en son début les critiques de certains politiciens. (D'après *Midi* du 22/03/05)

Intégration régionale (SADC), commerce extérieur, tourisme

Adhérer à la SADC relève d'une course contre la montre : pour 6 mois encore, Madagascar restera membre aspirant de la SADC (Communauté de Développement d'Afrique Australe). Mais pour en devenir adhérent, il lui faudra signer des protocoles avec le secrétariat de la SADC dont la présidence est actuellement assurée par Maurice. Une contrainte temps s'impose donc aux membres du comité national SADC qui se compose de 4 groupes de travail. Le projet de loi portant «*protocole commerce*» doit être bouclé le premier. Il définira les engagements commerciaux visant, entre autres, à éliminer progressivement les obstacles à la libre circulation du capital, des hommes, des biens et services. Reste à savoir si les dirigeants pourront se décommander au cas où les études mettraient en évidence d'importants déséquilibres au niveau des finances publiques ou de la balance des paiements. (D'après *Les Nouvelles* du 01/03/05)

La SADC est une zone fortement asymétrique : le Gouvernement malgache s'est, jusqu'à une époque récente, abstenu de rejoindre la SADC, un accord commercial préférentiel en pleine évolution comprenant 14 pays membres dont 9 sont également membres de la COMESA, et dont l'Afrique du Sud constitue l'un des pôles principaux. Depuis septembre 2000, la SADC a mis en œuvre un programme de réduction tarifaire entre les Etats membres. Plusieurs des problèmes soulevés dans le contexte de la participation de Madagascar à la COMESA ont également émergé dans le cadre de la SADC. La SADC est, comme la COMESA, une zone fortement asymétrique, où l'Afrique du sud joue un rôle dominant. Le risque de détournement des échanges s'applique donc aussi à la SADC. A ce risque s'ajoute un risque de pertes de recettes fiscales. Les pays qui décideront de rester en dehors d'une zone préférentiel perdront l'accès aux marchés et pourraient finir par souffrir de détournements des échanges au sein de la zone. Mais une adhésion à la SADC devait permettre d'ouvrir à la Grande Ile les portes d'un marché de plus de 208 millions de consommateurs. L'adhésion de Madagascar est soumise à une période d'observation d'un an, avec des obligations comme le respect de la charte de la SADC en ce qui concerne la convergence macro-économique, la bonne gouvernance, l'obligation de se conformer aux décisions consenties. Quand Madagascar adhèrera à la SADC, sa contribution financière annuelle s'élèvera à 1.201.397 de dollars. (D'après *La Gazette* du 02/03/05)

La France demeure le premier fournisseur de Madagascar en janvier avec plus de 24% du total des expéditions. L'Afrique du Sud vient en deuxième position avec 12% des importations malgaches et en troisième position la Chine avec 9,3%. La présence de Bahreïn, Maurice, Hong-Kong, Belgique, Malaisie, Thaïlande, Taiwan, Singapour, Mozambique, Japon, Royaume-Uni, Grèce, Egypte, Indonésie manifeste la tendance à la diversification des

partenaires économiques. 60% des importations sont réglées en dollars, 35% en euros. (D'après Xinhuanet du 03/03/05)

Industrie crevettière : 3 sociétés interdites d'exportation vers l'Union Européenne. Les inspecteurs de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de l'Union Européenne ont constaté des manquements lors de leurs récentes visites d'inspection. Leur dernière visite date de 1997. Ces inspecteurs établiront un rapport qui sera soumis à la Commission Européenne, puis transmis ensuite à Madagascar, pour être analysé. Mais des dispositions administratives ont déjà été prises par anticipation par la Direction de la Santé Animale et de Phytosanitaires. (D'après Midi du 18/03/05)

Dans cette atmosphère de malaise, MARC RAVALOMANANA a appelé au calme et recommandé à tous de s'en tenir aux résultats d'une contre-expertise avant de parler de boycott. Une autre mission viendra dans 3 mois pour vérifier si les directives et mesures correctives recommandées auront été appliquées. (D'après Les Nouvelles du 18/03/05)

L'enjeu est de taille car un éventuel embargo européen serait une catastrophe pour le pays. En effet, l'aquaculture de crevettes a généré en 2003 des recettes de 59 millions de dollars, ce qui représentait 21% du PIB. L'aquaculture en eau douce n'affiche pas encore les mêmes performances mais ses acteurs vont faire un grand bond en avant. (D'après La Gazette du 18/03/05)

Elaboration du plan directeur du tourisme avec l'Allemagne : le ministre de la Culture et du Tourisme, JEAN JACQUES RABENIRINA a reçu l'Ambassadeur d'Allemagne. Leur entretien a été axé sur le plan directeur du tourisme. Ce "master plan" pour le développement du tourisme à Madagascar a été élaboré par le cabinet d'études allemand "GATO. L'atelier de validation de ce plan directeur aura lieu le 6 avril. L'USAID est venu à la rescousse en acceptant de financer cet atelier de validation. (D'après Tribune et La Gazette du 31/03/05)

Investissements étrangers, entreprises franches, privatisations

Le dynamisme des investisseurs chinois : célèbres pour leurs centres commerciaux dans la capitale mais aussi dans l'immobilier, ils font feu de tout bois en investissant à tour de bras dans différents domaines. Introduits à Madagascar sous la seconde république pour la construction de routes, avec une efficacité contestée, ils ont fait par la suite la preuve de leurs compétences. Désormais, une Chine nouvelle a vu le jour, et l'occident et les USA commencent à la redouter. « Notre développement pourrait être profitable aux pays sous-développés puisque nous en faisons encore partie », a déclaré modestement un membre de l'Ambassade de la Chine. Dans la Grande Ile, l'arrivée massive des chinois vers le milieu et la fin des années 90 a été diversement appréciée. Pour les opérateurs économiques, ils sont à la fois des partenaires et des concurrents. Les chinois ont aussi créé à Madagascar des emplois dans les innombrables magasins qu'ils détiennent et dans les entreprises de construction qu'ils ont créées. La SOGEOA, une entreprise immobilière, emploie plusieurs centaines d'ouvriers malgaches ; dans le textile, même s'ils ne sont pas réputés pour être de bons patrons, les usines de zone franche ont contribué à résorber le chômage. La Chine, devenue un géant sur l'échiquier mondial, a commencé à déployer ses tentacules. La Grande Ile n'y a pas échappé. Dans le secteur des télécom, on vient d'apprendre qu'un groupe chinois envisage de créer 40.000 nouveaux postes fixes à Madagascar (D'après Matvonline du 01/03/05)

Montée en force des chinois dans les échanges économiques : la pose de la première pierre de la Madagascar Long Cimenterie (Maloci), marque un tournant décisif dans les relations économiques entre Madagascar et la Chine. Les Chinois amorcent une montée en flèche en

matière d'échanges économiques. Ils sont déjà en 3ème position pour les importations, notamment les biens de consommation. Il y a peu, c'était uniquement les Chinois de Madagascar qui importaient, maintenant ce sont aussi des Malgaches, des Karana et même des Européens. Des importations qui s'effectuent essentiellement sur le moyen et le haut de gamme. En effet, le temps des produits chinois de mauvaise qualité est en passe d'être révolu. Des équipements industriels et des équipements ménagers « made in China » rivalisent de qualité avec des produits d'origine européenne. Et si les échanges commerciaux se développent, les investissements directs chinois se manifestent également. L'installation de l'usine Maloci en est un exemple. Les Chinois ne manqueront pas de venir en masse car les investisseurs chinois ont le goût du risque et très souvent, il ne demande pas de garanties. (D'après Midi du 07/03/05)

Selon LOI, suite à la construction de cette cimenterie près d'Antananarivo, la firme étatique chinoise Longfei est en train de planifier le projet d'une ferme aquacole à Mahajanga. Tous ces investissements chinois résultent d'un accord spécifique entre les gouvernements d'Antananarivo et de Beijing pour faciliter l'expansion rapide de Longfei International à Madagascar. (D'après La Gazette du 07/03/05)

Français de Côte d'Ivoire : Madagascar comme solution de rechange. Un quotidien d'Abidjan rapporte le désir de certains patrons français de PME/PMI de Côte d'Ivoire de venir investir à Madagascar. Mais des opérateurs malgaches considèrent que les investisseurs étrangers ne devraient pas se cantonner à l'ouverture de petits restaurants, de maisons d'hôte ou de petits commerces. La nouvelle vague de Chinois arrivés en terre malgache s'y adonne déjà et entre en concurrence avec les PME locales. Au ministère de l'Intérieur, des responsables souhaitent que l'Etat ne donne plus à n'importe qui un visa de séjour. Il faut être en mesure d'orienter ces investisseurs vers les secteurs qui connaissent des besoins, de savoir susciter des gros investissements tout en améliorant l'environnement des PME/PMI malgaches. (D'après La Gazette du 07/05/03)

5 entreprises franches fermées, 8000 emplois supprimés : maintenir le niveau d'emploi dans la zone franche textile et le chiffre d'affaires malgré le démantèlement de l'accord multifibre, continuer à investir pour préparer l'avenir. Ce sont, entre autres, les défis que se sont lancés les opérateurs de la zone franche textile. Madagascar présentera encore pour longtemps des atouts qui lui permettront de rester compétitif dans le domaine du textile malgré la rude concurrence, notamment, de la Chine. Le Groupement des entreprises (GEFP) reste confiant quant à l'avenir de la zone franche textile. L'administrateur du GEFP a fait savoir qu'une grande partie des ouvriers licenciés ont déjà été re-embauchés par d'autres entreprises qui se développent. "Les entreprises franches textiles se portent bien par rapport au démantèlement de l'accord multifibre", devait-il affirmer. Beaucoup d'entreprises franches ont commencé à réinvestir pour se positionner à l'AGO. La zone franche a, jusqu'à maintenant, réussi à créer 100 000 emplois, dont 80%, soit 92 000, dans le secteur textile. (124 entreprises sur 180 opèrent dans le textile). La zone franche textile représente 25% des emplois directs du secteur privé formel et 40% des valeurs d'exportation de Madagascar. Ce secteur doit continuer à polariser ses efforts afin d'élaborer en concertation avec le gouvernement, les bailleurs et les entrepreneurs, un plan de stratégie de développement du secteur textile-habillement par la mise en place d'un plan quinquennal (D'après Midi et L'Express du 05/03/05)

Incidence de la fin des quotas textile : aucun chiffre fiable n'atteste, après trois mois, des conséquences en Europe de la fin des quotas. Les chiffres cités par l'Euratex, l'association européenne des industries textiles ils font état de 46,5 % d'augmentation des exportations chinoises vers l'Europe, révèlent des tendances sur... un an. Les conséquences semblent, pour l'instant plus évidentes dans les pays pauvres : 14 entreprises ont fermé au Guatemala

(3 426 emplois) et 8 000 licenciements ont été signalés à Madagascar. (D'après Le Monde du 25/03/05)

La réorientation des activités des entreprises franches est amorcée. Les intérêts se tournent désormais vers le secteur des NTIC. Un décret récent autorise cette réorientation et cette diversification. Dans le secteur des services, s'ajoute désormais la conception et le développement de logiciels, le télémarketing et les télécommunications, ainsi que les opérations de banques offshore. La création de « Madagascar Centre d'Appels International » (MCA) vient d'être avalisée par le gouvernement. La société prévoit de créer trois mille emplois d'ici trois ans. (D'après L'Express du 11/03/05)

Industrie sucrière : SIRAMA licencie 2768 employés sur deux de ses sites. Un licenciement rendu inévitable en raison du programme de réhabilitation dans le cadre d'un contrat de gestion avec une entreprise mauricienne. Le sauvetage de l'entreprise serait à ce prix. (D'après Midi du 09/03/05)

L'opération de remise en ordre est l'occasion de mettre un terme aux nombreuses « anomalies » dans la gestion des ressources humaines de cette ancienne société d'Etat : employés fantômes, employés enregistrés sous des faux noms, pour la plupart ayant remplacé illicitement des membres de leurs familles décédés, recrutements résultant du « népotisme » des dirigeants. Ces efforts de restructuration font suite à la réhabilitation du matériel de production obsolète. La production sera destinée au marché local et en partie à l'exportation. Ne pouvant satisfaire tous les besoins locaux, Sirama est confrontée à une rude concurrence du sucre importé, meilleure en qualité (D'après Les nouvelles du 24/03/05)

Tourisme : Madagascar, une destination qui a la cote. Lors du 30ème salon mondial du tourisme à Paris du 11 au 14 mars, les professionnels ont remarqué que la destination Madagascar est sur une bonne tendance. Madagascar figure désormais parmi les destinations lointaines prisées par les touristes internationaux. Il se place ainsi sur le même rang que le Vietnam et les Caraïbes. Mais le pays a encore beaucoup d'efforts à fournir pour damer le pion à ces destinations dotées d'une solide infrastructure hôtelière et de transports. (D'après Matera du 22/03/05)

Cours des changes et marché parallèle : les autorités monétaires notent une certaine stabilité des cours des changes. «C'est ce qu'attendent les investisseurs », a réitéré le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Pourtant, il n'a fait aucune allusion à la dépréciation lente mais évidente de l'Ariary. Le marché parallèle des devises devient de plus en plus florissant, au détriment de l'intérêt économique du pays. (D'après La Gazette du 26/03/05)

Lutte contre le chômage et la pauvreté et sujets divers

Atteindre les marginaux pour relancer le développement : dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, un village situé à 200 km à l'ouest de Tananarive est devenu la terre d'accueil d'une centaine de personnes économiquement et socialement marginalisées mais réintégrées grâce à un vaste programme lancé par l'ASA (familles en grande précarité et réhabilitées). A ce titre, les familles reçoivent 5 ha de terres et 2 zébus ainsi qu'un soutien financier et matériel pour la construction de logements et l'exploitation agricole. Le but est de faire des milieux de réinsertion des pôles de développement économique et social. Ce projet cadre avec le programme gouvernemental de migration et de peuplement des terres vierges et inhabitées du moyen-ouest et pourrait servir de modèle de développement durable. (D'après Les Nouvelles du 03/03/05)

Masindray - Le site de migration connaît une défection massive : destiné à accueillir les sans-abri d'un quartier d'Antananarivo, il est presque totalement déserté de ses nouveaux habitants. La coupure de l'approvisionnement du centre serait à l'origine de la fuite de certaines familles. Cette explication n'a pas convaincu, l'objectif du projet étant justement de rendre autonomes les migrants en les initiant aux activités agricoles. Un objectif qui s'avère difficile à réaliser dans la mesure où ces migrants, habitués à l'argent facile, ne sont pas préparés dans ce sens. Cette fuite en masse des migrants de Masindray peut expliquer la renaissance de « La Réunion kely », leur quartier d'origine. (D'après L'Express du 02/03/05)

Le PROJER (Projet jeunes entrepreneurs ruraux) tient le pari d'installer 325 jeunes entrepreneurs en milieu rural : ce programme a démarré en avril 2000. Ayant pour objet de contribuer à la résorption du chômage urbain, il vise à installer 325 jeunes diplômés d'ici l'horizon 2007 dans les zones rurales du Moyen Ouest. Le PROJER a un triple objectif : renforcer la cohésion entre les jeunes entrepreneurs et les agriculteurs autochtones, assurer la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus dans le monde rural et protéger l'environnement. Le processus commence par la sélection des jeunes diplômés fortement motivés et en quête d'insertion professionnelle. Pendant une durée de 8 mois, les plus aptes à créer leur entreprise et à s'intégrer dans le milieu rural sont formés. (D'après Les Nouvelles du 17/03/05)

« Ne pas trop se fier aux chiffres qui ne sont pas toujours vrais" recommande le père PEDRO : il a mis un coup d'arrêt à l'optimisme quelquefois déplacé de certains bailleurs de fonds. Ces derniers, en "*se basant sur les chiffres qu'on leur donne*", en arrivent à conclure que la pauvreté est en régression à Madagascar. Pour ce prêtre, fondateur de l'ONG Akamasoa, la pauvreté ne peut se mesurer par des chiffres. "*Il faut aller dans les bas quartiers pour en avoir la température*", a-t-il souligné. Mais le père PEDRO "*espère quand même que le régime actuel va faire quelque chose*" surtout qu'il a compris que pour lutter contre la pauvreté, "*il faut donner la main aux Eglises*". (D'après Les Nouvelles du 15/03/05)

Les sacrifices de 1947 présentés comme un "exemple à suivre pour vaincre la pauvreté" : l'indépendance a été obtenue au prix fort. Des dizaines de milliers de Malgaches ont perdu leur vie en 1947-1948 ou ont abandonné femme, enfants et famille pour cette "*noble cause*". Autant de sacrifices que le gouvernement a voulu mettre en exergue afin de servir d'exemples aux Malgaches d'aujourd'hui. Le thème retenu par le gouvernement pour la commémoration du 29 mars 1947 est évocateur : "*Des Malgaches travaillant ensemble, travaillant bien, travaillant dur, dignes héritiers de la lutte de 1947*". Il s'agit d'une nouvelle invitation au sacrifice et à la patience, à l'instar des combattants nationalistes de 1947, et en attendant que les problèmes socio-économiques actuels soient résolus. Les Malgaches d'aujourd'hui doivent faire preuve de dévouement et d'abnégation pour vaincre la pauvreté, l'adversaire des temps modernes de Madagascar : "*Il faut faire face aux difficultés pour arriver au développement comme nos ancêtres l'ont fait pour obtenir l'indépendance*", a déclaré le ministre de la Défense nationale, PETERA BEHAJAINA. (D'après Les Nouvelles du 30/03/05)

TIC/Fonds de solidarité numérique : la Banque mondiale torpille le projet pour les pauvres. Le fossé numérique Nord/Sud se comble à une vitesse grand V selon la Banque mondiale. Ce qui n'est pas vraiment l'avis de l'Organisation des Nations unies qui s'appuie sur le secteur des TIC en tant qu'un des leviers de développement et donc de lutte contre la pauvreté. La Banque remet en cause la création de ce Fonds de solidarité numérique, qui serait trop coûteux. La création de ce fonds avait été suggérée par le Président sénégalais en 2003. Madagascar doit trouver pas moins de 40 millions de dollars pour se connecter au

câble en fibre optique sous-marin qui assurera le haut débit et donc la possibilité de développer plusieurs secteurs créateurs d'emplois. (D'après La Gazette du 02/03/05)

L'Ariary a perdu 40 % de sa valeur en un an : face aux principales devises, l'ariary hésite encore à se ressaisir. Désormais, le cours dépasse la barre des 2 500 Ar pour un euro. La tendance actuelle est à la stabilisation, en dépit d'un petit glissement continu qui fait que d'ici peu le cours atteindra sans doute le cap des 2600 Ar. Sous pression, la monnaie malgache résiste tant bien que mal à l'éventualité d'une nouvelle dépréciation. . (D'après La Gazette du 15/03/05)

Inflation : une hausse des prix de 30% durant les 12 derniers mois (février 2004 à février 2005). Ceci constitue un record depuis la crise de 2002. Les statisticiens notent que la tendance à la hausse des prix s'était généralisée durant les douze derniers mois. Cette augmentation annuelle trouve son origine dans le renchérissement des coûts des produits locaux et aussi des produits d'importation avec des hausses respectives de 33,1% et 39,5. (D'après Midi du 31/03/05)

Inflation non maîtrisée : les perspectives économiques hypothéquées. Le gouvernement n'arrive pas à retenir l'inflation. Les variations du dernier trimestre, de novembre 2004 à février 2005 sont de 5,8 % quoique la hausse ait été relativement atténuée par rapport au précédent trimestre (7,5 %). Selon les prévisions des trois prochains mois, les variations entre février et mars seraient de -1,1 %, de -0,5 % de mars à avril et de -1,8 % d'avril à mai. Il faudrait une baisse beaucoup plus importante des prix et d'une façon soutenue, (de -14,5 % de mars à août comme c'était le cas en 2003 au lendemain de la crise de 2002) pour affirmer que l'inflation sera maîtrisée. Le comportement du prix du riz, compte tenu de sa forte pondération sur l'indice d'ensemble et son caractère stratégique, détermine l'évolution future de l'inflation. (D'après La Gazette du 31/03/05)

MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE

Pollution : construction d'une cimenterie chinoise en zone urbaine. Si l'implantation de la nouvelle cimenterie Maloci est considérée comme une bonne nouvelle pour l'économie malgache, d'autant plus qu'elle sera opérationnelle d'ici la fin de l'année, son lieu d'établissement, dans la grande banlieue de la capitale en voie d'urbanisation rapide, fait fi des préoccupations environnementales. Plus étonnant encore, le projet n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'impact environnemental. (D'après DMD du 09/03/05)

Dégradation des ressources naturelles : l'incapacité des administrations. La dégradation générale des ressources naturelles du pays s'explique en premier lieu par la pauvreté des habitants. Les méthodes extensives de l'agriculture (brûlis) et de l'élevage, la faible productivité, la forte croissance démographique et les longues années de stagnation et même de régression économique sont autant de facteurs qui exercent une pression permanente sur les ressources naturelles. Les conséquences en sont bien connues : menace sur l'équilibre des réserves hydrauliques, érosion extrême des sols, recul de la production agricole, déforestation et coupes de bois incontrôlées ou illicites pour la production de charbon de bois / bois d'œuvre (également à des fins d'exportation), exploitation incontrôlée des ressources minières et de la pêche côtière et menace sur la biodiversité. L'incapacité de l'administration responsable de la gestion des ressources naturelles est flagrante. (D'après La Gazette du 14/03/05)

La BAD encourage les pays africains à promouvoir les énergies renouvelables : Madagascar s'engage sur cette voie en faisant la promotion de plantes à carburant comme le

jatropha. La promotion de l'éthanol tiré de la canne à sucre est aussi envisagée. Les biocarburants sont indiqués pour l'électrification rurale dont le taux est encore inférieur à 5%. Ils ne devraient pas exiger des lourds investissements contrairement à l'énergie hydraulique, éolienne ou solaire. La mise en valeur de l'important potentiel d'énergie hydraulique nécessiterait des investissements qui ne seront pas à la portée du pays. (D'après *Les nouvelles* du 04/03/05)

Cependant, des recherches complémentaires doivent être engagées concernant les aspects agronomiques et la *production décentralisée de biodiesel* par de petites communautés, avant l'étape des plantations à grande échelle. Les experts recommandent une approche étape par étape, avec une première phase de développement des plantations pilotes, qui aboutiront à un modèle optimisé de plantation. (D'après *Midi* du 07.3/05)

Gouvernance environnementale : vulnérabilité des thérapeutes traditionnelles face à la biopiraterie. Madagascar possède un exceptionnel héritage de connaissances thérapeutiques traditionnelles. Quelques 5.000 tradipraticiens vivent entièrement des ressources forestières. Malheureusement, notre pays ne dispose pas d'un cadre juridique propice à une valorisation économique des connaissances thérapeutiques traditionnelles au bénéfice de leurs détenteurs / découvreurs. Les médecines traditionnelles demeurent d'un usage primordial dans les pays en voie de développement. Elles sont plus facilement abordables matériellement et financièrement que les médecines allopathiques et prennent une importance économique de par leur emploi grandissant dans les pays développés. Cette situation soulève la question de la lutte contre la biopiraterie, enjeu juridique principal tant au niveau national qu'international. Diverses actions sont entreprises pour remédier à cette situation mais elles tardent à se concrétiser. Ce retard met en évidence l'importance d'une réflexion sur la gouvernance environnementale à Madagascar. (D'après *Mada-Journal* du 29/03/05)

SANTE PUBLIQUE, DROGUES, FLEAUX & CALAMITES

Madagascar est un véritable terrain palustre. 95 % du territoire et 90% de la population sont exposés à la transmission permanente ou saisonnière du paludisme. Un malade sur quatre en meurt chaque année. Le paludisme demeure l'un des premiers problèmes de santé publique. Dans les dispensaires, une consultation sur cinq concerne cette pathologie. Les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans constituent les principales victimes. La chloroquine (plus d'un million de cas traités chaque année) est l'antipaludique le plus utilisé et elle garde encore son efficacité sauf dans quelques régions, comme à Sainte-Marie, où la résistance à ce médicament a été constatée. (D'après *Midi* du 01/03/05)

Tuberculose : 20% de malades traités perdus de vue. Le 24 mars est la Journée mondiale de la tuberculose. A Madagascar, la tuberculose pose encore un sérieux problème de santé publique. Grâce au Programme National de lutte contre la Tuberculose créé en 1979, la stratégie DOTS (Directly Observed Treatment Short Course) a été introduite en 1992 pour améliorer la prise en charge des malades. Les dépistages effectués ont montré un nombre croissant du nombre de malades. Par contre, le taux de guérison augmente constamment. Le taux de perdus de vue est en diminution mais reste encore élevé. (D'après *Tribune* du 22/03/05)

Malnutrition : retard de croissance de 53,9 % des enfants de 6 à 60 mois. Dans le cadre du programme de sécurité alimentaire financé par les Etats-Unis, (USAID), les ONGs ADRA (Advantist Development Relief Association), CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere), CRS (Catholic relief Services) ont réalisé des enquêtes auprès des ménages sur

la situation nutritionnelle agricole et alimentaire. L'enquête révèle que la malnutrition touche sérieusement les enfants de 6 à 60 mois, d'où un retard de croissance, une émaciation, et une insuffisance pondérale avec un taux de prévalence respective de 53,9%, de 9,3 % et de 47,5 %. La couverture vaccinale des enfants est très faible : moins de 2 enfants sur 3 sont vaccinés contre la rougeole et le DPT et 50% seulement ont reçu le régime entier de vaccins anti-polio. En outre, le taux des maladies et d'infections (toux, fièvre, diarrhée) est très élevé chez les enfants de tous âges. (D'après Tribune du 14/03/05)

Les maux de dents parmi les principales causes d'absentéisme en milieu scolaire : plus de 85% des enfants âgés de 6 ans souffrent de maladies dentaires. 75% des cas présentent des caries sur leurs dents définitives à l'âge de 12 ans. 98% des sujets présentent des dents soit cariées soit absentes ou obturées. Ces maladies figurent parmi les causes d'absentéisme en milieu scolaire et du travail, et occupent la deuxième place après le paludisme dans la classification des problèmes de santé publique. À cela s'ajoute le manque de chirurgiens dentistes (un pour 30.000 habitants), sans négliger les 400 dentistes encore au chômage sur les 900 recensés. (D'après Les Nouvelles du 15/03/05)

1 consultation sur 5 porte sur les infections respiratoires. Ces infections constituent un des grands problèmes de santé publique à Madagascar. Les statistiques du ministère de la Santé révèlent que les infections respiratoires aiguës figurent parmi les premières causes de consultation dans les établissements sanitaires. Son taux d'incidence (taux de morbidité) est de 21,3%. Plusieurs facteurs, notamment, les actuelles conditions atmosphériques, la pollution, risquent d'accentuer l'incidence de ces maladies. (D'après Midi du 22/03/05)

La drépanocytose constitue un danger pour les pays africains y compris Madagascar. « Cette maladie est mal connue et considérée comme honteuse dans certaines régions », souligne le Dr MARIANNE DE MONTALEMBERT, médecin à l'hôpital Necker Enfants-malades. La drépanocytose est une maladie génétique transmissible et héréditaire très répandue dans le monde. En France, 7.000 personnes sont victimes de cette maladie dont 350 d'origine malgache. D'origine africaine intertropicale et arabo-indienne, cette maladie constitue la pire ennemie d'une famille, car tous les membres peuvent l'attraper si aucune prévention n'est prise. La douleur drépanocytaire est indescriptible. Quand la crise explose, le corps est envahi de vertiges, un enfer qui dure 5 à 10 jours. (D'après Les Nouvelles du 10/03/05)

Lutte anti-tabac : 57 pays déjà engagés à appliquer la Convention cadre, dont Madagascar. Adoptée à l'unanimité par la 56ème Assemblée Mondiale de la santé en mai 2003, la Convention de l'OMS est entrée en vigueur. Elle donne un nouvel outil pour sauver des milliers de vies. En effet, le tabac est classé deuxième cause de décès dans le monde, avec 5 millions de morts par an. Sur les 1,3 milliards de fumeurs, 650 millions meurent prématurément. Dans les pays en voie de développement, où la consommation de tabac ne cesse d'augmenter, on enregistre la moitié des décès imputables au tabagisme. Madagascar fait partie des 40 premières parties contractantes de cette Convention. (D'après Tribune du 01/03/05)

Trafic et abus de drogue : Madagascar dans le collimateur de l'ONU. « Plusieurs pays d'Afrique sont des sources importantes de cannabis et cette drogue est une importante culture marchande à Madagascar et aux Comores ». L'organe international de contrôle des stupéfiants ou OICS a évoqué le cas de Madagascar, dans son rapport annuel. L'OICS qui, par ailleurs, a observé que, « depuis quelque temps, Maurice accueille de plus en plus de passeurs de drogue sud-africains et malgaches », Cette agence de l'ONU a établi que, « compte tenu de l'étendue du littoral malgache, du développement des stations touristiques

dans le Nord et sur les îles voisines ainsi qu'en raison du manque de moyens financiers et techniques, Madagascar éprouve des difficultés à lutter contre l'abus et le trafic de drogues". L'OICS a donc lancé un appel "aux pays donateurs et organisations internationales compétents pour fournir au gouvernement malgache une assistance technique et financière. Ce qui aiderait à élaborer des programmes de prévention des toxicomanies, à créer des services de renseignement et à adopter des méthodes modernes de détection, y compris des techniques de répression et d'analyse en laboratoire, de manière à rendre les services anti-drogue malgaches plus aptes à intercepter des envois illicites". L'héroïne, introduite en contrebande dans les pays d'Afrique, proviendrait de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest". (D'après La Gazette du 05/03/05)

Une "malgache connection" via la Réunion mise au jour. Un axe de trafic de stupéfiants entre Madagascar, la Réunion et Maurice, prendrait de plus en plus d'ampleur. Les brigades anti-drogue réunionnaises ont saisi 7 kilos de gandia sur un navire en provenance de la Grande île et s'appêtant à regagner Maurice. La drogue aurait été achetée à Madagascar par 3 trafiquants. La police considère que Madagascar est un immense réservoir de 'marijuana'. Le trafic serait facilité par le versement de pots-de-vin. (D'après L'Express de Maurice du 08/03/05)

Rencontre des maires francophones sur la lutte contre le Sida : l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), que préside le maire de Paris, organise à Bruxelles un colloque sur la lutte contre le Sida. Cette rencontre sous l'intitulé "ville, société et Sida" rassemblera 200 maires et élus locaux. L'AIMF a déjà financé la réalisation de plusieurs centres de première urgence dédiés à la lutte contre le Sida en Afrique, d'autres sont en cours de construction notamment à Antananarivo. Lors de leur prochaine réunion, en novembre à Madagascar, les maires francophones traiteront du micro-crédit. (D'après AFP du 11/03/05)

Invasion de criquets dans le Sud : lors de son passage, cette masse de criquets aurait couvert 500 mètres de longueur et 7 mètres d'épaisseur. Apparemment, les fortes pluies accompagnant les cyclones Felapi et Ernest, en janvier, auraient favorisé l'éclosion et le développement des criquets. Le centre national antiacridien met en oeuvre un programme d'interventions spéciales visant à contrôler des infestations acridiennes sur un périmètre de 45 000 hectares d'ici fin avril. (D'après Xinhuanet du 17/03/05)

Toliara : la famine menace. Des milliers de personnes sont menacées de famine après le passage des cyclones qui ont ravagé la partie méridionale de l'île. Les cultures et le cheptel ont été anéantis par la montée des eaux. Pour subvenir à ses besoins vitaux, la population a pris d'assaut des forêts environnantes. La situation alimentaire de la population dans cette partie de l'île nécessite une intervention d'urgence pour sauver des vies humaines. Parallèlement, l'insécurité gagne du terrain. Les *dahalo* reviennent à la charge. (D'après Tribune du 22/03/05)

Journée mondiale de l'eau : droit à l'accès mis en exergue. Selon les statistiques, 86 % de la population de Madagascar en milieu rural n'ont pas accès à l'eau potable et 92 % n'ont pas l'accès à l'assainissement. Les maladies d'origine hydrique constituent la deuxième raison de morbidité infantile et tuent 17 000 enfants moins de 5 ans par an. En outre, 3,5 millions journées scolaires et 4 millions de journées de travail ont été perdues en 2003 à cause de ces infections. La célébration de la journée mondiale de l'eau mettra en relief le droit à l'accès. (D'après La Gazette du 20/03/05)

Place aux femmes pour une meilleure gestion de l'eau : « une grande place sera accordée aux femmes, en tant que gestionnaires de l'eau, pour contribuer à réaliser les Objectifs du

Millénaire pour le secteur de l'eau" : a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, DONAH ANDRIAMAHEFAMPARANY. (D'après Tribune du 23/03/05)

La maladie de Panama frappe les bananiers : découverte en 1998 dans la région Est, la propagation de la maladie a été favorisée par la crise sociale de 2002 qui a provoqué une intense circulation de marchandises et de personnes dans cette région, ce qui a facilité la prolifération de la maladie. Le champignon à l'origine de cette maladie attaque les plantes par les racines. Le bananier, infesté, s'assèche. Les recherches effectuées par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche font état d'une réduction de 75% de la production. Le ministère a lancé un vaste programme de redressement pour faire face à ce problème. Il va notamment introduire de nouvelles variétés. (D'après Xinhua du 02/03/05)

La COI d'accord pour un système d'alerte aux tsunamis pour l'ensemble du bassin de l'Océan Indien. Cet accord a été conclu lors de la réunion d'experts qui a eu lieu à l'UNESCO. Le coût du système n'a pas encore été estimé et son lieu d'implantation n'a pas été fixé. Des îles comme Maurice et La Réunion sont intéressées par l'hébergement du système. Les pays de la zone recevront à partir du 1er avril des données sismiques provenant de stations situées à Hawaï et au Japon. D'ici novembre, des bouées destinées à mesurer le niveau de la mer seront installées sur 6 nouveaux sites dans cette partie de l'Océan Indien tandis que les anciens sites seront modernisés. C'est seulement après que le système d'alerte aux tsunamis dans son ensemble sera mis en place. Il inclura un centre régional d'alerte et des capteurs placés au fond de l'océan. Le système devrait être opérationnel en 2006. (D'après Xinhuanet du 15/03/05)

Etat d'alerte sur la côte est de Madagascar après un nouveau séisme en Indonésie : la forte secousse du 28/03/05 a suscité des alertes au tsunami dans plusieurs pays riverains de l'Océan Indien dont Madagascar et Maurice, provoquant coupures de courant et une panique monstre parmi des centaines de milliers de riverains de l'océan Indien. Le ministre de l'Intérieur et le secrétaire exécutif du Conseil national de secours ont appelé tous les chefs de province et chefs de région de la côte est pour qu'ils diffusent des avis d'alerte au tsunami. Le directeur du service de la météorologie nationale s'est rendu à la télévision et à la radio nationale pour alerter les populations. (D'après TV5 du 29/03/05)

Panique sur la côte Est - fausse alerte au tsunami : Toamasina et toutes les localités touristiques de la côte Est ont été plongé dans le chaos, lundi de Pâques dans la nuit. Jugé alarmiste, un avis d'alerte au tsunami a vidé vers hôtels, bourgades et villages du littoral saisi de panique. Une grosse bavure. Les routes des vacances sont devenues les routes de l'exode. Les hôteliers ont réveillé leurs clients pour les avertir de quitter les lieux au plus vite. Corrigées, mais trop tard, pour leur "alarmisme" et leur inexactitude, des voix officielles ont fait croire à l'imminence d'un tsunami né du violent séisme qui vient de frapper l'Indonésie. (D'après L'Express du 30/03/05)

Au 25/03/2005, 1 euro = 2529 Ariary (cours pondéré)

A compter du 01/01/2005, l'Ariary (Ar) s'est substitué au franc malgache (Fmg), sur la base de Ar 1 = 5 Fmg